



Espoir sur le long chemin du sida

La nouvelle du lancement de la plus vaste étude clinique destinée à tester un vaccin contre le sida jette un peu de lumière sur le sombre chemin de la lutte à cette maladie. Notre chroniqueur Bernard Lévy fait le point sur cette expérience qui se fait en même temps au Canada, aux États-Unis et en Europe.
Page B-5

Denys Bouliane, prix Serge-Garant

La Fondation Émile-Nelligan a décerné le premier prix Serge-Garant, doté d'une bourse de 25 000 \$, au compositeur Denys Bouliane, qui a déjà mérité plusieurs prix internationaux. Vivant actuellement en Allemagne, M. Bouliane est considéré comme l'un des compositeurs les plus prometteurs de son temps.
Page B-3

La grande misère des langues secondes

Au Québec, la situation de l'enseignement des langues secondes et étrangères est inquiétante. Aux niveaux collégial et universitaire, de moins en moins d'étudiants en font l'apprentissage. Le diagnostic d'un spécialiste, qui répond à Lucienne Robillard, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.
Page B-8

Quand le cinéma dit bonjour au théâtre

Après *Being at home with Claude*, de René Daniel Dubois, adaptée par le réalisateur Jean Beaudin, Lorraine Pintal tournera sa version de *Hosanna*, de Michel Tremblay, tandis que la productrice Louise Gendron s'intéresse à *Panique à Longueuil* et *Le printemps*, Monsieur Deslauriers, également de Dubois.
Page B-3



La culture qui bouillonne au froid

L'Abitibi a su créer un mode de vie où les arts prennent toute leur place

Odile Tremblay

AU COURS des décennies 70-80, loin de son Abitibi natale, le nom de Jacques Marchand avait la cote parmi les pianistes d'accompagnement de Montréal. Durant huit ans, il fut le « clavier » officiel de Pauline Julien. Le musicien moustachu s'est multiplié à la télé, sur scène, sur disque aux côtés de René Claude, de Raymond Lévesque, de France Castel. Mais, un beau jour, Jacques Marchand a planté là la métropole, ses leures et ses merveilles pour faire un retour remarqué au pays. « Back to Rouyn-Noranda ».

En 86, Jacques Marchand s'est mis tout bonnement en tête de doter son coin de pays d'un orchestre symphonique, et de le diriger. Les Abitibiens jugeaient son projet complètement fou, criaient à l'utopie devant la pénurie de mélomanes. Il a laissé faire. Aujourd'hui, 50 musiciens en provenance de toutes les villes de la région répètent sous sa baguette, donnent de huit à dix concerts par année, répétant la bonne nouvelle musicale de Rouyn à Val-d'Or en passant par Lasarre et Amos. Et ça marche. En 90, 5000 spectateurs se ruèrent aux cinq représentations du festival Mozart de l'Orchestre symphonique régional d'Abitibi-Témiscamingue.

Comme bien des artistes du coin, Jacques Marchand se montre tout à fait heureux de son sort. « J'aime mieux être ici qu'à Montréal », tranche-t-il. Sur le plan artistique, Jacques Marchand a vraiment l'impression d'évoluer dans son coin de terre. Et de le transformer aussi. Son orchestre jouera même une de ses compositions cette année. « C'est en région qu'on a la liberté d'être vraiment créatif », estime Jacques Marchand.

Même son de cloche chez Lise Pichette, de la troupe des *Zybrides*. Plutôt que de s'exiler, la comédienne a choisi de rester chez-elle en développant un théâtre local. « Il faut que l'Abitibi garde ses artistes pour parler du pays. » Elles sont trois permanentes dans cette troupe de Rouyn-Noranda vouée depuis 1977 (alors sous le nom de Théâtre de Coppe) à des créations collectives et à des textes d'auteurs de la région. Les *Zybrides* ont la primeur de toutes les pièces de Jeanne-Mance Delisle qui sont présentées dans leur *Cabaret de la dernière chance*.

Il y a quinze ans, les comédiennes couraient après le public (qui, il faut dire, n'avait connu jusque-là que les tournées annuelles du *Théâtre Molson*). Depuis, elles se sont taillé une réputation à la force du poignet. Aujourd'hui, les *Zybrides* sont la seule troupe abitibienne capable de vivre

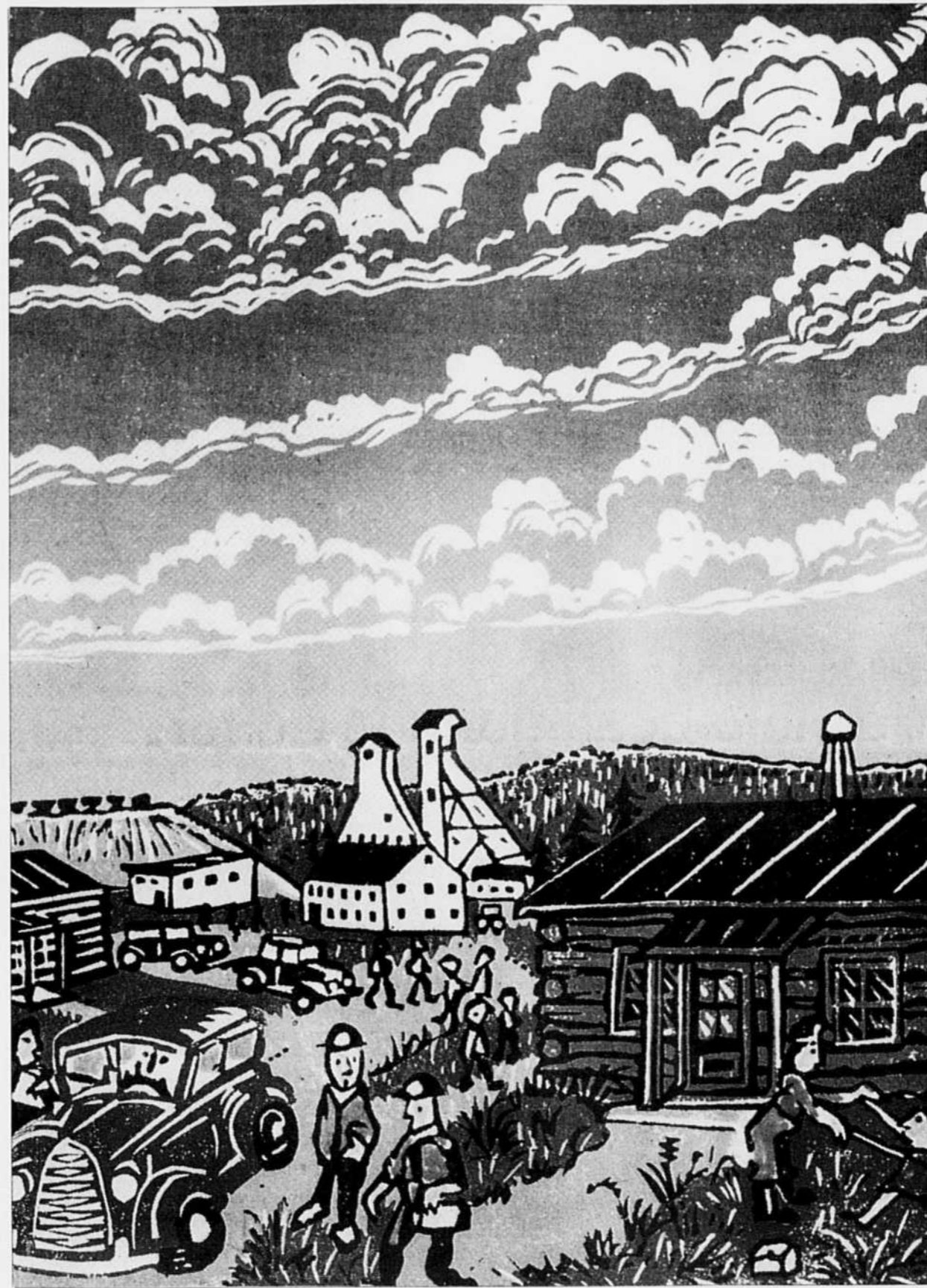
du théâtre. « On est allé chercher nos spectateurs un par un », se rappelle Lise Pichette. À ses yeux, nul doute : l'art abitibien existe bel et bien. « Celui de Jeanne-Mance Delisle rejoint le pays par ses extrêmes. Il ne fait jamais tiède ici. C'est chaud ou c'est 'frette', comme dans son oeuvre sauvage et intrinsèque qui regarde de loin mais qui voit 'toute' ».

Ça s'agit et ça bouillonne sur le plan culturel en Abitibi. Fini le temps où la région ne rimait qu'avec mines de cuivre, coupes à blanc, panaches d'originaux, musique « western » et « dope » à la pelle. De plus en plus, à la faveur de ses artistes qui parlent haut et loin, on associe l'endroit aux accents rauques de Richard Desjardins, à la prose brûlante et sauvage de Jeanne-Mance Delisle, à l'effervescence du festival de cinéma qui réitère à chaque automne le miracle d'alimenter un vrai rendez-vous cinématographique (près de 10 000 spectateurs cette année) à l'extérieur des grands centres. Hors de Montréal, point de salut. Faux, protestent les créateurs d'Abitibi.

Artistes, professeurs, gestionnaires : environ 250 personnes vivent de la culture dans la région, 150, dans la seule ville de Rouyn-Noranda où 3 % du budget total est englouti en dépenses culturelles. Montréal ne peut se targuer d'en faire autant, Québec non plus, encore moins la province qui rêve encore à la terre promise du 1 %. Non seulement l'Abitibi a-t-elle su attirer et retenir en son sein des musiciens, des peintres, des comédiens, mais elle a formé un public. L'an dernier, 57 000 personnes, presque 40 % de la population abitibienne, se pointaient le nez dans une des cinq galeries accréditées de la région.

L'Abitibi arrive de loin pourtant. « Nos parents sont venus ici sur des rumeurs de Klondike et de chemins forestiers, avec l'espoir d'en repartir enrichis. Nous, les enfants du baby-boom, on y a développé un art de vivre », me dit Guy Lemire. Le directeur du ministère des Affaires culturelles pour l'Abitibi-Témiscamingue est un de ces fils du pays qui ont pu s'ancrer dans la région quand des organismes gouvernementaux comme le ministère des Affaires culturelles et le Conseil de la culture ont fixé leurs pénates à Rouyn-Noranda.

Tout a commencé l'année de l'Expo. C'était le centenaire de la Confédération, alors le gouvernement a jeté comme un os quelques infrastructures aux régions éloignées. À Rouyn, ce fut la naissance du Théâtre du Cuivre, première salle de spectacles du lieu, que l'éditorialiste du journal local *La Frontière*
Voir page B-2 : Abitibi



La vie des mineurs a su inspirer les artistes de la région. Ici, *Sortie des mineurs à Val d'Or*, linogravure de Roger Pélerin, artiste installé sur l'île Nepawa, près de La Sarre.

UNE POLITIQUE DE LA CULTURE

Donner une vision et privilégier Montréal

Jocelyne Richer

de notre bureau de Québec

GILBERT ROZON n'entend pas à rire quand il parle de culture. Si ça va si mal au Québec, selon le président du Festival Juste pour rire, c'est parce que le gouvernement n'a jamais su indiquer la voie à suivre, entraînant une « perte de foi, le sentiment qu'il n'y a plus d'idéologie, de leadership, et par conséquent de vision ».

« C'est affreux à dire, expliquait-il hier en entrevue, mais ce qui manque au gouvernement, c'est la vision, la vraie vision, être capable de dire aux gens : c'est là qu'on va. Comme société, depuis 30 ans, on a essayé toutes sortes d'affaires, on a des dettes monstrueuses. Ce n'est plus possible. On ne pourra plus essayer de tout faire. Dans le secteur culturel, il va falloir choisir des créneaux de force ».

M. Rozon était venu à Québec — reportant à plus tard un voyage prévu en Europe — présenter son mémoire aux membres de la commission parlementaire de la culture. Son message aux politiciens était clair : branchez-vous, faites des choix.

Pour sa part, il a fait un choix, et il s'attend à ce que le gouvernement fasse le même : Montréal. « Je pourrais travailler à Paris ou ailleurs dans le monde, dit-il, mais c'est à Montréal que je veux vivre. C'est un choix. J'ai envie de contribuer. J'ai envie humblement d'ajouter une petite feuille d'or à ce qui se passe, et de laisser quelque chose derrière moi, un héritage à mes enfants ».

Faire de son festival de l'humour rien de moins que le numéro mondial et tout tenter pour nous dilater la rate, voilà ce qui le pousse à sauter du lit tous les matins. Et il trouverait juste et raisonnable que le gouvernement du Québec soit capable de tracer lui aussi quelques axes prioritaires, de se fixer un objectif clair, comme celui de faire de Montréal quelque chose comme la capitale mondiale de la création.

On oublie trop souvent au Québec, disait-il plus tôt, devant les membres de la commission, de rappeler que Montréal est la métropole du Québec, sa métropole culturelle. Le gouvernement doit traduire ce fait « dans l'affirmation d'un axe prioritaire de développement économique et social pour Montréal ».

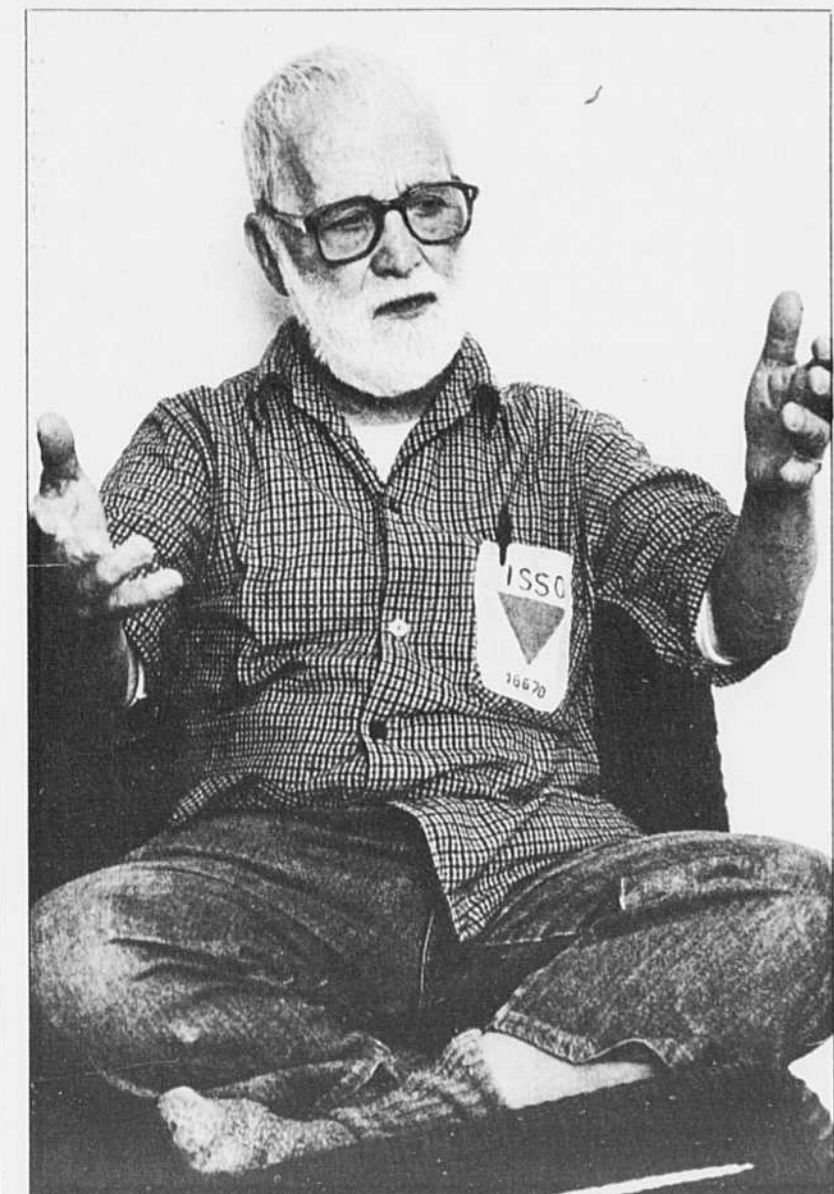
Privilégier Montréal d'abord, a-t-il fait valoir, mais aussi les entreprises culturelles qui ont du succès, comme celle qu'il dirige. Selon lui, l'État, porté au saupoudrage, n'assure pas aux événements majeurs, « victimes de leur dynamisme », le support « auquel ils seraient en droit de s'attendre ». Le ministère des Affaires culturelles devrait accorder une subvention équivalente à 25 % du budget de ces événements, et accroître le capital de risque disponible, recommande le Groupe Juste pour rire.

« L'an dernier, s'est exporté au-delà de 17 millions \$ de produits humoristiques québécois », calcule-t-il, tirant la conséquence que l'école nationale de l'humour devrait être « reconnue et soutenue » et qu'il faut cesser d'opposer argent et culture.

Citant Freud, le président du Groupe Juste pour rire laisse tomber au passage dans son mémoire que l'humour n'est pas « facile, commercial et vulgaire », mais « libérateur », « sublime et élevé ». A telle enseigne qu'il faudrait mettre au point un « système d'appellation contrôlée » pour éviter que foisonnent des festivals semblables à celui qu'il dirige. « Il ne peut exister, à mon avis, qu'un événement majeur, par genre, au Québec. Est-ce que je me trompe ? », a-t-il demandé.

Du rire gras ou sublime, la commission est passée à la grande musique. Très lié à l'entreprise Québecor, l'Orchestre Métropolitain est d'accord quant à lui pour « nationaliser » certains organismes culturels, comme l'Orchestre symphonique de Montréal, à condition cependant que cette « nationalisation » soit totale, donc que de tels organismes ne bénéficient pas de subvention du secteur privé.

Pour assurer le financement des organismes culturels, toujours con-
Voir page B-2 : Vision



Fredy Kunz, apôtre de la « nouvelle évangélisation ».

FREDY KUNZ

Lutter contre la misère et cultiver l'austérité

Clément Trudel

« LE TYPE de société d'abondance que nous connaissons est condamné à mort. La civilisation de demain doit être une civilisation d'austérité et si cette austérité n'est pas acceptée de bon gré, elle sera imposée par des dictatures féroces », car il est impossible que se perpétue « cette différence criante qui fait que les deux tiers de l'humanité vivent sous le seuil de la pauvreté ».

Ce verdict ne provient pas d'une quelconque cellule sectaire, mais de Fredy Kunz, prêtre qui vit dans les favelas de São Paulo après avoir consacré cinq ans aux paysans démunis du Nord-Est brésilien. Un film de Michel Régner vient de sortir, décrivant *Le monde de Fredy Kunz* qui a déjà exercé son ministère à Pointe-Saint-Charles, de 1955 à 1968. Pour Kunz, Montréal demeure une « merveilleuse aventure ». Il narre d'ailleurs avec passion l'impact durable de la formule « seven-up » qui, dans ce quartier où la pauvreté affectait des rues entières (Sébastopol, Congrégation), consistait à regrouper six familles prenant un certain temps charge d'une septième dans le besoin.

Fredy Kunz appartient aux Fils de la Charité, congrégation fondée à Paris en 1918 par Jean-Émile Anizan qui destinait ses prêtres à s'occuper des milieux ouvriers. Surtout présente en France, cette congrégation ne compte que 230 membres dans le monde ; elle a des rameaux actifs dans quelques grandes villes d'Amérique latine, comme Mexico et Buenos Aires, et dans certains pays africains ou européens. L'équipe de sept Fils de la Charité active à Montréal a comme supérieur le père Ugo Venante pour qui Fredy Kunz est un « grand frère », et même un « prophète » pour ses confrères. Ce que Kunz confirme indirectement en avouant qu'au Brésil, certains le percevoient comme un « subversif » tandis que d'autres, moins portés sur les choses du Royaume, l'accuseraient de « retarder le processus de libération ».

C'est vrai, il se colle aux plus démunis. Si on lui fait remarquer que Thomas d'Aquin jugeait qu'un minimum de bien-être aidait à la pratique de la vertu, il ne désarme pas : « Gandhi répondrait qu'il faut lutter contre la misère et cultiver la pauvreté ! » C'est-à-dire, ajoute-t-il, s'opposer à tout ce qui empêche l'homme d'être lui-même — la misère est provoquée par l'injustice —

tout en optant pour ne pas posséder plus que celui qui est démuné. Là se greffe, dans l'entretien d'une heure accordé hier au DEVOIR, la prédiction de temps très durs sur la planète si persiste la course à la consommation effrénée.

Hier matin, à l'heure dite, je sonnaï à une maison de la rue Iberville, convertie en presbytère. Claude Lefebvre, qui me salue furtivement, est aumônier de prison, le curé Gauvreau est absent. Kunz s'assoit en tailleur (souple, cet homme de 71 ans !) sous un petit crucifix de bois, sans croix. Il porte sur sa chemise l'insigne des prisonniers politiques des camps nazis : triangle rouge, numéro 16670 (Kunz, mobilisé en France en 1939, fut déporté dans un camp de travail à Vienne ; il en fut libéré en 1945 par des Américains).

16670, c'était le matricule de Maximilien Kolbe, curé polonais mort à Matthaussen en 1941 pour que vive un père de famille, lequel put être témoin de la canonisation de ce prêtre. Kolbe est porteur d'une mystique dont s'inspire Fredy Kunz ; il a formé à Pointe-Saint-Charles le cercle Max Kolbe, lieu de réflexion et d'action. Au-dessus du triangle rouge porté sur sa chemise à carreaux, quatre lettres : ISSO (acronyme portugais
Voir page B-2 : Kunz

UNE POLITIQUE DE LA CULTURE

Créer une infrastructure souple de formation

NDLR — Durant la commission parlementaire des affaires culturelles, LE DEVOIR publie des extraits des mémoires les plus significatifs qui y sont soumis. Aujourd'hui, des extraits des mémoires de l'Orchestre métropolitain et du Festival Juste pour rire

NOUS avons longuement hésité avant de nous présenter devant la commission parlementaire sur la politique culturelle au Québec. L'Orchestre Métropolitain a une histoire et une philosophie bien particulière et nous n'étions pas convaincus de la nécessité de faire entendre notre voix à ce moment-ci de notre histoire et de celle de la commission parlementaire, puisque nous sommes en plein développement et que nous innovons beaucoup encore au sein de la musique.

L'Orchestre Métropolitain a été fondé en 1981 par les meilleurs musiciens diplômés des conservatoires et des facultés de musique du Québec. Ses 60 musiciens réguliers ont une moyenne d'âge de 34 ans.

Sa triple mission :
■ contribuer à la vie culturelle de Montréal et de sa banlieue en interpellant aussi bien des oeuvres classiques, contemporaines que populaires ;

■ promouvoir le talent des musiciens, compositeurs et chanteurs québécois (incluant lors de certains concerts le chœur de l'Orchestre Métropolitain, fondé par Agnès Grossmann en décembre 1986) ;

■ présenter des concerts avec la collaboration des intervenants du monde de l'éducation afin de former

un nouveau public.
L'Orchestre Métropolitain fait désormais partie intégrante de la vie artistique montréalaise.

L'Orchestre Métropolitain est différent pour trois raisons

La première : l'Orchestre Métropolitain est le deuxième orchestre symphonique à Montréal. Comme on vous l'a sans doute dit, il est déjà difficile pour une ville de faire vivre un seul orchestre symphonique. Alors, que dire d'un deuxième orchestre qui vit un peu en marge du grand milieu culturel québécois et qui pourtant arrive à survivre, à se développer, et à cumuler des surplus chaque année depuis cinq ans.

En fait, nous avons dû trouver ailleurs un espace culturel propre et nous l'occupons peu à peu.

La deuxième : cet orchestre n'aurait pas dû être. Seulement voilà. Il est né de la volonté de nos musiciens de se trouver un travail. Il est issu du désir et de la détermination de ces finissants du conservatoire et des écoles de musique qui voulaient oeuvrer dans le secteur dans lequel ils avaient étudié pendant de nombreuses années.

La culture corporative de cet en-

semble a donné naissance à un rapport particulier de confiance entre l'administration et aux syndicats d'entretenir des rapports de productivité que l'on retrouve nulle part ailleurs au Canada. Cela aussi nous rend différent et nous permet de matérialiser des projets rapidement et efficacement.

La troisième : le lien étroit qui nous unit à l'entreprise privée, tel Québecor, constitue aussi une particularité de l'Orchestre Métropolitain. La formule vaut la peine d'être retenue. Il est fort intéressant que la personne chargée de gérer les destinées d'organismes culturels ait une marge de manoeuvre et la sécurité financière nécessaire pour garantir des décisions visant le long terme plutôt que la rentabilité à court terme. L'administration s'en trouve renforcée dans son intégrité et son objectivité.

Ce sont je crois ces trois éléments qui font que l'Orchestre Métropolitain a pu continuer de grandir et de prendre une place importante dans le milieu de la musique montréalaise et qui lui permettent d'innover.

Juste pour rire

LA CULTURE est un bien essentiel

de la vie en société ; elle est notre première richesse, qu'elle soit une *business* ou non lucrative. L'humour est une forme d'art — de plein droit — présente à la scène, à la télévision, au cinéma, dans la littérature, en publicité.

La relève est au spectacle ce que la recherche et le développement sont à l'entreprise classique. Il faut soutenir par un incitatif fiscal à l'intention des artistes produisant leur premier spectacle.

Il faut créer une infrastructure souple de formation dans tous les domaines de la culture, par le biais d'écoles semi-privées, reconnaître et soutenir l'École nationale de l'humour, qui a déjà fait ses preuves, et allouer 2% de la TVQ à la création d'un fonds dédié à la formation.

Les entreprises culturelles sont souvent mal capitalisées ; il faut augmenter le capital de la SOGIC pour qu'elle investisse dans le capital-actions de sociétés québécoises jusqu'à concurrence de 50%.

Il faut forcer les promoteurs de festivals à se concentrer dans des niches occupées ; un événement majeur par genre, au Québec, c'est assez.

Seules les très grosses entreprises peuvent réussir, en culture comme ailleurs. Il faut soutenir nos leaders qui sont sur le point d'atteindre cette envergure et favoriser leur regroupement.

Pour favoriser la recherche de



Gilbert Rozon, président du Festival Juste pour rire

commanditaires et leur fidélité : permettre une déduction de 125% la première année d'un contrat de trois ans ; que le MAC ajoute 25 cents à tout nouveau dollar de commandite injecté dans un organisme culturel.

Inciter les milieux d'affaires à investir dans la culture, à investir sérieusement, à prendre des risques ; et les soutenir par des incitatifs fis-

caux associés au succès du produit. Maintenir le programme de crédit d'impôt coordonné par la SOGIC mais en éliminer le système des catégories, compliqué, coûteux et injuste.

Reconnaître les droits voisins de l'artiste et du producteur sur la location de vidéocassettes.

Encourager les grossistes en voyage à créer des forfaits culturels pour le Québec.

Dans le domaine des festivals et du cirque, le Québec a développé un modèle original d'entreprises mixtes dans lesquelles cohabitent les buts lucratifs et non lucratifs. Victimes de leur succès, elles ne sont pas appuyées comme elles le devraient. Le MAC doit soutenir à un niveau équivalent à 25% de leur budget.

Réduire la TVQ à 4% et éliminer la TPS pour les productions suivantes : créations, pièces de théâtre classique, pièces ou spectacles non présentés au Québec depuis plus de cinquante ans.

Favoriser le mécénat par des incitatifs fiscaux comparables à ceux des États-Unis : par exemple, accorder une déduction équivalente à 10% du revenu individuel, ou 2% du chiffre d'affaires d'une entreprise, avec un maximum de 10% du revenu imposable.

Favoriser l'investissement de capital de risque par une déduction fiscale régressive de 150 à 100%, échelonnée sur cinq ans.

◆ Vision

frontés à des problèmes d'argent, la directrice générale de l'orchestre, Mme Marie Dupont-Rémillard, suggère la création d'un régime d'actions accréditatives, « comme cela a été fait pour le REA et le secteur minier, qui permettrait de constituer certains organismes culturels en corporations avec actionnaires ayant droit de regard sur la gestion de l'organisme en question ».

Fondé en 1981, l'Orchestre Métropolitain se développe et arrive même à « cumuler des surplus chaque année depuis cinq ans ».

Par ailleurs, le groupement des arts visuels de Victoriaville, le GRAVE, a dit ne pas croire en la pertinence des Conseils régionaux de la culture comme intermédiaires des artistes en arts visuels. Le GRAVE a déploré le manque d'équipements culturels en région et de soutien adéquat de la part des gouvernements. « C'est d'un soutien accru dont nous avons besoin pour prolonger ce travail de sensibilisation et d'éveil à la conscience de la vie culturelle », lit-on dans le mémoire présenté par l'organisme.

Décrivant les difficultés spécifiques aux régions pour promouvoir le développement de la vie culturelle, le GRAVE a donné pour exemple les Bois-Francs où, il y a quelques années, « un beau projet de centre culturel naissait dans les Bois-Francs de l'effort et de la concertation des organismes culturels de la région. Ce projet a fait couler beaucoup d'encre, monopolisé des énergies et charité des émotions. Projet refondu, fondu, réévalué par des experts, M. L'Allier lui-même. Politiquement non rentable, la municipalité l'a laissé pour compte ».

« La culture scientifique et technique est un élément essentiel de la compréhension du monde qui nous entoure et génère, au même titre que les autres composantes de la culture, des retombées éducatives, sociales et économiques de grande importance. Cette importance doit être réaffirmée », ont fait valoir pour leur part Félix Maltais, directeur général de l'Agence Science-Press, et Claude Benoit, muséologue et experte-conseil en communication scientifique.

◆ Abitibi

décrivait alors comme un éléphant blanc à peine viable. Erreur historique. Puisque le Théâtre du cuivre était appelé à devenir une vraie institution. Son directeur, Jacques Matte, a beau jongler avec la récession, la TPS, et une industrie du spectacle somme toute fragile, il parvient, tour de force, à attirer dans ses profondeurs abitibiennes des gros noms qui normalement ne se déplacent qu'à Québec et Montréal (Léo Ferré l'année dernière, Juliette Gréco en décembre prochain), et à présenter annuellement de 65 à 75 spectacles de tout acabit : chanson, musique, danse, en enregistrant 55 000 entrées.

L'année 1987 vit aussi naître le cégep de l'Abitibi-Témiscamingue qui devait transformer le désert culturel de Rouyn en oasis. « Une génération de fils et de petits-fils de pionniers s'y est collée à des jeunes profs épris de culture venus de partout. Le cinéma, le théâtre, les arts visuels ont éclaté au contact du collège, explique Guy Lemire. Auparavant, l'art visuel, ça se résumait chez-nous à des beaux paysages à l'huile, après, les techniques nouvelles, sérigraphies, lithographies ont envahi notre esthétique. Le centre d'exposition de Rouyn tient ses locaux dans l'enceinte même du collège ».

« C'est au cégep que des gars comme Richard Desjardins, André Dudomaine et leur « gang de chums » ont initié leurs soirées de poésie, qu'armés de caméras 8 mm, ils ont réalisé leurs premiers films. Le cégep a su créer un marché captif de consommateurs de culture. Au cours des années 70, quand l'Université du Québec s'est fixée chez-nous, l'impact culturel fut moindre. Mais elle a formé des entrepreneurs locaux capables de gérer une culture régionale. » Plusieurs artistes gravitent autour des maisons d'enseignement à titre de professeurs titulaires ou de chargés de cours, alimentant constamment Rouyn-Noranda sur le plan culturel.

Du côté des arts visuels, certaines initiatives locales sont particulièrement dynamiques, comme l'atelier des Mille-Feuilles qui regroupe depuis 1982 une douzaine de graveurs, organise des expositions de groupe,



Le chœur et l'orchestre symphonique régional d'Abitibi-Témiscamingue

offre cours et stages de perfectionnement. Plusieurs excellents peintres habitent Rouyn. Norbert Lemire est de ceux-là, ex-mineur devenu paysagiste qui m'avoue puiser à jamais ses sujets d'inspiration dans les mines et les forêts de l'Abitibi profonde. « Sortir, aller voir le monde, je veux bien, mon pied d'attache reste ici ».

Quelques artistes s'installent un bout de temps dans les parages, partent ensuite, souvent pour mieux revenir. « La vie culturelle, il faut l'in-

venter à Rouyn et ça prend de l'énergie, me confie l'artiste-peintre Anne Bilodeau. Qui veut un symposium, doit l'organiser lui-même. C'est à la fois épuisant et stimulant ». En Abitibi, elle s'est sentie très proche d'elle-même, de la nature aussi. « Le milieu est propice à la création, loin de l'éparpillement urbain ». Mais Anne s'en va quand même s'installer à Sherbrooke. « À un moment donné, on a fait le tour du jardin, comme artiste, il faut partir. »

« Hélas, On ne peut pas nourrir

tous nos enfants sur le plan culturel, soupire Guy Lemire. Certains ont choisi de rester, d'autres se sont exilés. L'Abitibi à un produit qui nous prend aux tripes, qui nous parle, mais elle n'a ni les moyens ni les contacts pour s'exporter. »

Vision pessimiste ? Peut-être. Lise Pichette, des Zybrides, brûle pour sa part de faire connaître l'Abitibi au-delà de ses frontières. Après tout, Richard Desjardins a démontré que c'était possible. Pour l'heure, Les Zybrides négocient à Montréal avec le

théâtre La Licorne afin de venir jouer sur ses planches *Singapore Sling*, la dernière pièce de Jeanne-Mance Delisle. Or, Jeanne-Mance Delisle, qui vient de gagner le prix du *Journal de Montréal* pour ses *Nouvelles de l'Abitibi*, est « hot » par les temps qui courent et le Québec a envie de l'entendre. Avec une telle ambassadrice, la troupe bondit sur un tremplin.

« On va montrer à Montréal ce que l'Abitibi peut faire », se jure Lise Pichette.

◆ Kunz

de Fraternité du Serviteur Souffrant, groupe fondé par lui au Brésil).

Le Brésil, où il vit depuis 23 ans, peut se caractériser par l'existence de richesses infinies et la très mauvaise distribution de ces richesses ; par la violence qui s'accroît (il y aurait eu 4000 assassinats d'enfants de la rue, l'an dernier). La dimension qui intéresse davantage Kunz est celle des luttes qui livrent les plus pauvres, nourris d'espoir, d'esprit de partage et de résistance et vivant en toute simplicité dans un climat de riches relations humaines. Anticipation, dit-il, de ce que sera le Royaume, gage de « l'explosion spirituelle qui se prépare pour le troi-

sième millénaire ».

Du voyage que vient d'effectuer le pape Jean-Paul II au Brésil (24 000 km parcourus en 10 jours), Fredy Kunz retient que le chef de l'Église catholique a touché un point vital en se déclarant en faveur de la réforme agraire. Le pape a également condamné les occupations de terres : « Ce n'est pas pour nous une chose heureuse », glisse-t-il, car l'Église dit bien que dans une situation de très grande nécessité, on peut prendre ce dont on a besoin et ce n'est pas du vol, c'est un droit ». Les prises de possession de terres (il n'est pas question d'« invasion »), c'est le plus souvent l'unique moyen qu'ont ces gens de pouvoir cultiver un lopin ou de se construire un logis.

Kunz parle de Dona Madalena,

femme menacée parce qu'elle prenait les intérêts de 400 familles sans logis ; son fils fut tué pour tenter de décourager la mère : « On peut me tuer, mais on ne me fera pas quitter la favela (bidonville) », disait cette femme tête, heureuse de son engagement envers les plus démunis. C'est là un bel « exemple très fort de vie chrétienne, de partage de risque ». Or, fait remarquer Kunz, ces familles sont sur le point de se faire reconnaître un titre de propriété et construiront bientôt une église et aménageront un terrain pour les loisirs. Il a fallu négocier ferme, tout comme il lui fut donné de faciliter la rédaction de 6000 procurations à un avocat mandaté pour négocier avec un propriétaire-avocat absentéiste qui « connaissait bien la loi pour protéger ses intérêts ».

Fredy Kunz se sent-il adepte de la théologie de la libération et quel bilan dresse-t-il de l'Église-institution au Brésil ? Il fait remarquer que la

Conférence nationale des évêques brésiliens a déjà adopté des « positions très fortes » devant une situation qui se dégrade — sur la violence faite aux adolescents, sur l'absence de réforme agraire dans un pays qui, estime-t-il, a vu le pouvoir d'achat des travailleurs chuter de deux tiers depuis 20 ans environ. Il rappelle aussi que, excédé, le président Collor de Mello aurait traité la Conférence des évêques de « CUT en soutane » (la Centrale unique des travailleurs est la plus dynamique, elle a appuyé Lula, du Parti des travailleurs, aux dernières élections).

La « nouvelle évangélisation » soutenue par Kunz, elle ne sera pas due à une initiative venue d'en haut. Le Christ prêché par satellites et gros soutiens ? Ce serait plutôt « de la rigolade » pour ce prêtre, ancien cuisinier qui a gardé le sens de la solidarité avec les humbles, tout en poursuivant son combat contre « la massification et l'individualisme ».

COLLOQUE

L'INTERCULTUREL AU QUÉBEC

UNE QUESTION D'IDENTITÉ
UNE QUESTION D'INTÉGRATION

LES 14, 15 ET 16 NOVEMBRE

AU MUSÉE DE LA CIVILISATION
DANS LE CADRE DE LA FÊTE AUTOUR DU CONTE

UN COLLOQUE

Pour les enseignants, les intervenants en milieu interculturel

DES SPÉCIALISTES

Jocelyn Berthelot
Fernand Ouellet
Émile Ollivier
et plusieurs autres

PARMI LES SUJETS ABORDÉS...

Judi 14 novembre
OUVERTURE DU COLLOQUE ET DÉBAT ANIMÉ PAR ARIANE ÉMOND

Vendredi 15 novembre
AUTOUR DE L'IDENTITÉ
Qui est Québécois? - Portrait interculturel de Montréal - L'ouverture sur le monde...

Samedi 16 novembre
AUTOUR DE L'INTÉGRATION
Comment envisager une véritable intégration? - Initiatives, projets d'intervention - Éducation interculturelle

MUSÉE DE LA CIVILISATION
85, RUE DALHOUSIE, QUÉBEC

COÛT D'INSCRIPTION: 50 \$ (par personne) 30 \$ (étudiants et Amis du Musée de la civilisation)

INFORMATION/INSCRIPTION: (418) 643-2158, poste 285

Agence canadienne de développement international

PEUGEOT DE LAVAL

BERLINE EUROPÉENNE DE GRANDE CLASSE

Vite, il ne reste que quelques modèles!

Nous acceptons les garanties sur les modèles Peugeot 405 et 505

Service de pièces et de débousselage

PEUGEOT 405 DL

331-6554 681-3380

1740, boul. LABELLE CHOMEDEY LAVAL

TOUJOURS AU MÊME ENDROIT DEPUIS 21 ANS

SMCQ

Société de musique contemporaine du Québec
Walter Boudreau, directeur artistique

La mascarade et la fête

Nathalie Choquette, soprano, Robert M. Lepage, clarinette, René Lussier, guitare électrique, L'Ensemble de la SMCQ, direction Véronique Lacroix

Commandes
Ned Bouhalassa, André Hamel, James Harley, Marc Hyland, Daniel Leduc, Estelle Lemire, Silvio Palmieri, Marie Pelletier

SALLE REDPATH, jeudi 7 novembre 1991 — 20 h
3401, rue McTavish — Métro Peel
Prix des billets: 20\$/12\$ pour les étudiants et les aînés.

billetterie Articulée (514) 824-4526

Renseignements et réservations: 843-9305

Radio Canada Réseau FM Stéréo

Denys Bouliane, premier lauréat du prix Serge-Garant

Marie Laurier

DENYS BOULIANE est le premier lauréat du prix Serge-Garant décerné par la Fondation Émile-Nelligan. Il s'agit d'une distinction accordée à tous les trois ans à un musicien sous forme d'une bourse de 25 000 \$.

Selon les règlements, ce nouveau prix récompense l'ensemble de l'œuvre d'un compositeur, soit « toute forme de création sonore à un moment quelconque de sa carrière ».

En plus de décerner un prix annuel de poésie d'une valeur de 5000 \$, la Fondation Émile-Nelligan accorde alternativement un grand prix de littérature de 100 000 \$ dont le premier récipiendaire fut Réjean Ducharme en 1990, maintenant le prix Serge-Garant et en 1992, ce sera un prix en arts visuels, ces deux derniers d'une valeur respective de 25 000 \$.

La cérémonie de la remise du prix

à M. Bouliane — il est actuellement à l'étranger — aura lieu au Centre Canadien d'Architecture le 4 décembre prochain.

Le jury, sous la présidence de Georges Nicholson, était composé de Maryvonne Kendergi, Hélène Prévost, Lorraine Vaillancourt et Gabriel Charpentier.

Le nom de Serge Garant s'imposait de lui-même pour coiffer une distinction d'une telle envergure, lui qui fut lui-même un compositeur émérite, un maître et un initiateur dans le domaine de la musique contemporaine au Québec. Motivant le choix du jury, Georges Nicholson estime que l'œuvre de Denys Bouliane et surtout sa capacité de « vivre en sons » l'ont imposé à l'unanimité comme lauréat du prix Serge-Garant. Il ajoute que « ses œuvres captent l'oreille sans racolage et que cette même rigueur, cette même quête de modernité qui animait

Garant, se retrouvent, différentes mais égales, chez Bouliane ».

Né en 1955 à Grand-Mère, Denys Bouliane a étudié la composition à l'Université Laval. Il fut boursier à plusieurs reprises des gouvernements québécois et canadien et gagnant de plusieurs prix nationaux et internationaux. Il a abordé tous les styles et genres de musique — instrumentale, orchestrale et vocale — et signé, entre autres, l'accompagnement musical de textes poétiques de Nelligan, Saint-Denis Garneau et Alain Grandbois. Il vit actuellement à Cologne où il est considéré comme l'un des compositeurs les plus prometteurs de son temps.

Le conseil d'administration de la Fondation Émile-Nelligan créée par le neveu et héritier du poète, Gilles Corbeil, décédé en 1986, se compose de MM. Gaston Miron, Pierre Vadeboncoeur et Jean-Paul L'Allier.

TELEVISION / chronique

Le train-train canadien

Hugo Léger

JOSH FREED aime le train. Journaliste et réalisateur de Montréal, il a traîné son baluchon sur toutes les banquettes d'Inde et de Chine. Mais avec *Le dernier transcontinental*, que présente en deux parties Radio-Québec (les jeudis 7 et 14 novembre, 20 h), le monsieur a raté la rame. L'idée de départ était pourtant bonne : demander à un étranger, en l'occurrence le journaliste d'origine australienne Murray Sayle, — qui déclare d'emblée n'avoir jamais visité le Canada « parce qu'aucun événement valant la peine d'être publié n'y était arrivé » — de commenter sa traversée d'un pays et de son âme, à bord du train transcanadien, mythe fondateur de la nation que le gouvernement a envoyé à la ferraille. Si l'intention, donc, valait l'achat du billet, l'arrivée en gare grince comme une vieille loco. En clair, vous en apprendrez plus long sur les ours polaires de Churchill que sur les origines des deux « solitudes », aurez droit à un tableau des paysages rudes et nordiques, brossé à la manière des peintres naïfs. Vous croiserez le plus fameux calleur d'original à l'ouest de Châteauguay, serez averti que « Montréal est célèbre pour sa haute couture et ses salons de coiffure dernier cri », que Québec rappelle la Bretagne et que le train sert « une nourriture raffinée ». Vous découvrirez des coins charmants où les chiens hurlent d'ennui : Moosonee, Ontario et Mankota, Saskatchewan, des endroits où, par bonheur, vous ne ferez que passer. Carte postale longue de 4000 milles, qui ravirait sans aucun doute un surfeur hawaïen ou un danseur slovaque, ce documentaire, interminable comme la voie qui sépare Halifax de Vancouver, distille l'ennui pour quiconque connaît le moindre mot de son histoire et sa géographie nationales. Si Josh Freed avait l'intention de remettre l'unité canadienne sur rails, il est passé à côté de la track. Les vaches peuvent continuer de regarder passer les trains. Mais avec le TGV, gare au torticolis.

TQS possédée

APRÈS son « Noël en bermuda » et sa « semaine des gros bras », TQS explore les sorciers haïtiens de sortir du marasme et de lui fabriquer une petite poupée vaudou qui garantit profit et cotes d'écoute. Dimanche soir, Caméra 91 (19 h) présente *Le vaudou*, un bon documentaire d'Isaac Isitan sur ce phénomène qui ne cesse, prétend-on en cours d'émission, de gagner en importance depuis le départ en 1986 de Jean-Claude Duvalier. Affirmation de l'âme noire, retour aux racines africaines, le vaudou, plus qu'une simple affaire de sorcellerie, plonge au cœur même de la culture haïtienne. Passant d'un club de la rue Papineau à la banlieue de Port-au-Prince, le réalisateur s'applique à démystifier cette pratique. Patiemment, il a filmé les cérémonies, rencontré des initiés, interviewé des experts et parcouru ce pays qui compte plus de 50 000 Houngans et Mambos (prêtres). « La possibilité de pouvoir, l'espace d'une heure, devenir un dieu extrêmement tentant pour une personne dont l'existence est en général très misérable », dira l'anthropologue québécois Serge Larose.

Certains ne verront dans ce reportage qu'une vaste anecdote en regard de la situation politique plus qu'incertaine que vit le pays. D'autres crieront au sensationnalisme : bien sûr, de voir un jeune homme mâcher du verre

comme des Captain Crunch ou une jeune fille victime de zombification errer autour de la case familiale, ce n'est évidemment pas Charles Tisseyre annonçant les cotes de la bourse. Mais tout de même, le vaudou, profondément inscrit dans la tradition haïtienne, est ici mis en perspective : sans révolutionner le genre, ce reportage bien mené et filmé, préparé de longue date, contient ce qu'il faut de distance critique pour ne pas ensorceler les foules. Même Dany Laferrière a donné sa bénédiction : il présente le document.

Réal fait mouche

D'AUSSEI loin que ma mémoire se souvienne, Réal Giguère a toujours occupé l'écran. Du gros Admiral familial aux antennes déboîtées à ma Sony Trinitron actuelle, Monsieur Canal 10 a été de toutes les époques, de toutes les guerres. Réal Giguère est à Télé-Métropole ce que Bernard Derome est à Radio-Canada : un indéracinable. La tête bien ronde, le sourire de plasticine, le menton prospère, la voix chaude comme une miche au sortir du four, le geste précis, l'oncle Réal, si je n'étais sûr de ses origines humaines, me semblerait tout droit sorti du ventre d'un téléviseur. Comme une paire de pantoufles, il invite à la détente. De fait, notre Bob Barker national est un maître d'hôtel impeccable. Il vous sert la tête au salon ou à la chambre. On le croyait à jamais perdu — ou à écrire *L'or du temps*, ce qui revient un peu au même —, mais le sphynx renait de ses cendres et se ses prix-cadeaux. À 58 ans, il persiste et anime *Jeopardy*, un jeu intelligent, que TVA a acheté aux Entreprises Merv Griffin, le roi américain du Quiz : un Réal Giguère aminci, élégant, qui ne prend pas trop de place et dont la diction est « parfate ». Les imitateurs québécois l'ont rayé de leur répertoire. Peut-être parce qu'il fait désormais partie des meubles : un bon fauteuil, juste assez dur, juste assez mou, qu'on retrouve avec plaisir le soir après le rôti de veau et la tarte aux pommes.

Dion chante Plamondon

LUNDI SOIR dernier, sur les ondes de MusiquePlus, Céline Dion, l'ex-columbe revampée en noir et en stretch, lançait en direct son nouvel album *Dion chante Plamondon*. Je laisserais aux gens dont c'est le métier de soupeser la consistance de cette nouvelle galette, mais comme show de télé, on a déjà vu plu excitant et mieux préparé. D'abord, les animateurs : Francis Bay et Sonia Benezra sont-ils tombés dans la complaisance quand ils étaient petits ? Comme s'il suffisait de lancer — et de répéter — haut et fort qu'on va « passer une belle soirée » pour que la chose se produise. En d'autres lieux, on appellerait ça de la vente sous pression. Céline Dion a interprété en *lipsync* ses chansons, et qu'on le veuille ou non, on ne sentait pas l'électricité passer entre elle et son public pourtant gagné d'avance. Que voulez-vous, la télé québécoise nous a habitués à la musique *live*. Et puis, comme un clip d'une heure, on passait rarement plus de trente secondes en conversation avec les artisans de ce nouveau disque. On a entrevu le studio d'enregistrement, l'appartement parisien du parolier, glissé sur la comparaison inévitable que l'on fera entre les interprétations originales et celles de Dion. Et la fêlée n'a rien dit, ou presque. Heureusement qu'il y avait Luc Plamondon pour insuffler des mots à cette émission. Et dieu sait qu'il n'est pas si court. On nous a annoncé des surprises toute la soirée. Et je suis parti les mains vides.

NOS CHOIX TÉLÉ



Temps présent

Pour mesurer l'espoir que le peuple haïtien a placé en Jean-Bertrand Aristide : un documentaire qui retrace les premiers pas du père à la présidence de son pays. (TV5, 20 h)



Scully en direct

On connaît tous le débat sur le harcèlement sexuel qu'a provoqué l'affaire Anita Hill-Clarence Thomas. Il devrait en être question à cette émission spéciale qui a pour thème la violence faite aux femmes. (Radio-Canada, 21 h)

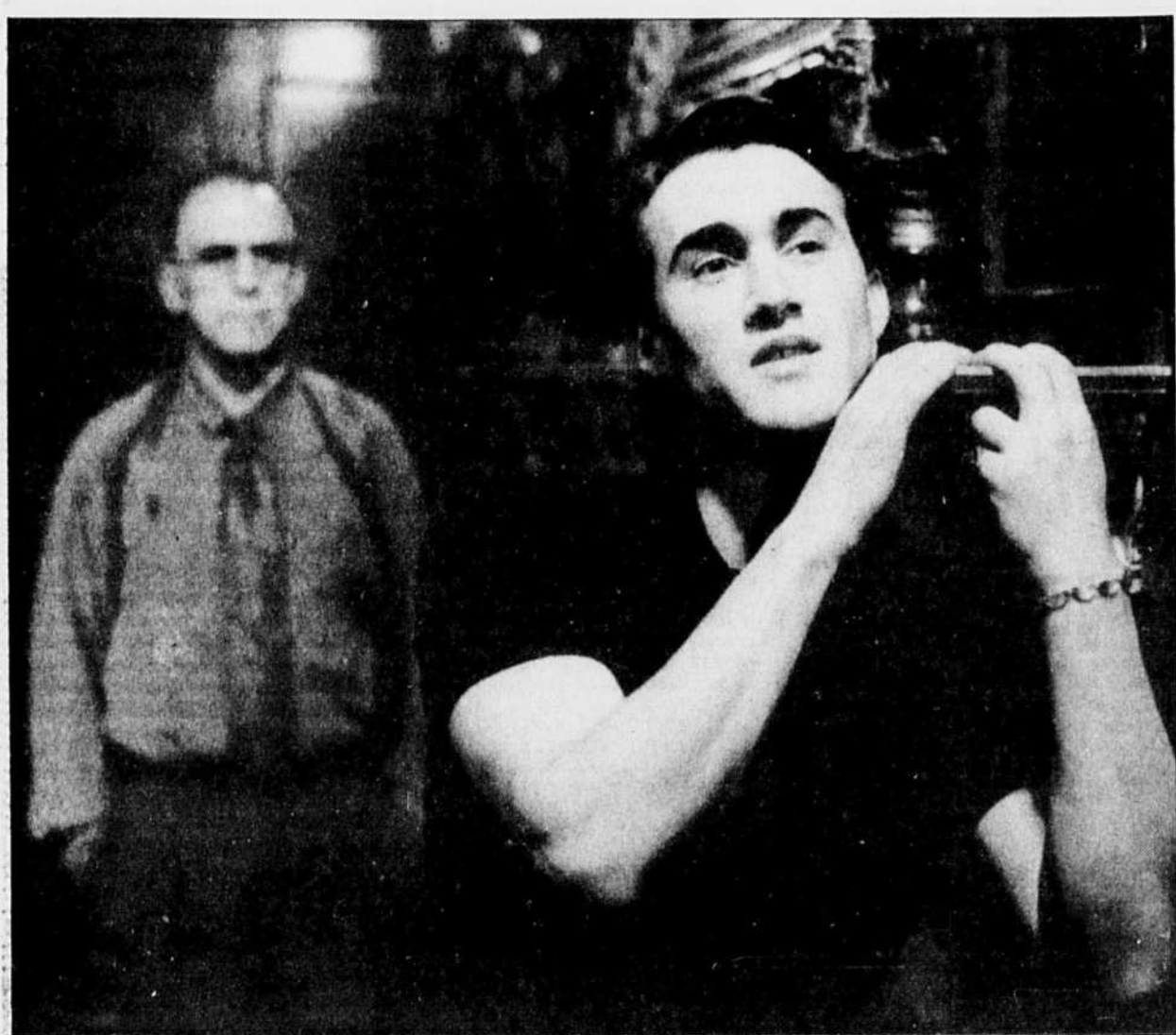


Love and Death

Tolstoï avec les lunettes de Woody Allen. Un vieux film rigolo où un paysan bat toutes les campagnes militaires et amoureuses. (PBS, 23 h)

— Hugo Léger

CINÉMA / chronique



Jacques Godin et Roy Dupuis dans la version cinématographique de *Being at home with Claude*.

Quand le cinéma dit bonjour au théâtre

Nathalie Petrowski

DEPUIS quelque temps déjà, le milieu du cinéma s'intéresse au théâtre et redécouvre des pièces que l'on croyait perdues et oubliées à jamais. C'est le cas de *Being at home with Claude*, pièce de René Daniel Dubois adaptée pour le cinéma par le réalisateur Jean Beaudin. Le film, produit par Louise Gendron, mettant en vedette Roy Dupuis et Jacques Godin, sera terminé le 6 décembre prochain et sortira au début de février. Entre-temps, le film sera soumis aux directions des festivals de Berlin et de Cannes dans l'espoir d'y être invité. Bien que le film se soit appelé pendant quelques mois *L'amour barbelé* afin que le public fasse la distinction entre la pièce et son adaptation pour le cinéma, il est revenu à son titre original au plus grand bonheur des principaux intéressés.

Cette pièce de René Daniel Dubois n'est pas la seule à susciter l'intérêt du milieu. Tout dernièrement, le cinéaste Denys Arcand a tourné pour la télé, *Les lettres de la religieuse portugaise*, pièce qu'il avait lui-même montée au Quat'Sous. Cet hiver, Lorraine Pintal tournera sa version du *Hosanna* de Michel Tremblay qu'elle a montée également au Quat'Sous. Pendant ce temps-là, la productrice Louise Gendron essaie de mettre sur pied un projet visant l'adaptation pour le cinéma d'une ou deux autres pièces de René Daniel Dubois, soit *Panique à Longueuil* et *Le printemps, Monsieur Deslauriers*. La productrice a fait appel à plusieurs réalisateurs dont François Girard (Cargo) présentement en nomination pour un Emmy pour son adaptation du *Dortoir* de Carbone 14.

Pour Louise Gendron, la démarche d'un François Girard est intéressante dans la mesure où elle se démarque très fortement du télé-théâtre, tel qu'inventé par Radio-Canada. La productrice croit qu'il y a beaucoup d'avenir dans l'adaptation pour le cinéma de pièces qui ont fait leurs preuves et qu'elles nécessiteront un travail minime d'écriture. Mieux encore, ces pièces qui disparaissent du paysage une fois qu'elles ont été montées, pourront revivre et connaître des horizons plus larges que ceux imaginés par le théâtre. C'est en tous les cas ce que souhaite Louise Gendron qui compte

beaucoup sur la sortie de *Being at home with Claude* pour faire avancer ses autres projets et surtout pour lancer une nouvelle mode.

L'Outremont réssuscité... une fois de plus

JÉRÔME CHOQUETTE a vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Le maire sortant d'Outremont a en effet annoncé que le cinéma Outremont était sauvé avant même de savoir s'il allait gagner ses élections. Il va sans dire que l'ours s'est bien vengé puisque deux jours plus tard, le maire était défait. Deux jours plus tard, le cinéma Outremont par contre, était sauvé. Une fois encore. Une fois de plus, comme un malade qui n'en finit plus d'agoniser, comme un candidat au suicide qui se rate à tout coup. Cette fois, nous dit-on, sera la bonne. Don Lobel, le propriétaire-exploitant du Rialto, a décidé de reprendre le flambeau après que Roland Smith y ait renoncé au terme des quatre mois de sursis qu'il s'était fixé pour rouvrir l'Outremont, redonner aux cinéphiles l'habitude d'y aller, secouer la poussière, celle des lieux mais aussi celle qui s'accumule dans les bureaux des élus municipaux qui refusent obstinément d'accorder une subvention pour la restauration d'un bâtiment qui a défaut de devenir un monument historique risque de devenir une ruine romaine.

Don Lobel lui, a décidé de prolonger le sursis d'un an. Au terme d'une entente avec Shelley Investments qui prévoit un bail de location d'un an, avec option de renouvellement pour deux autres années, le propriétaire du Rialto s'est donné pour mission de continuer à exploiter l'Outremont et d'y présenter, comme la tradition le veut, des films de repertoire, exclusivement en français, c'est-à-dire dans leur version originale ou dans leur version sous-titrée. L'entente d'exploitation est cependant conditionnelle au versement d'une subvention municipale à l'intérieur des six premiers mois d'opération. Le cas échéant, Lobel se verra dans l'obligation de renoncer à son projet dans exactement un an.

Claire Valade, une pigiste qui a travaillé pour le magazine *Cinéma Canada* vient d'être engagée à titre de gérante de l'Outremont. Elle explique que la formule de l'Outremont sera similaire à celle du Rialto. Dans un premier temps, c'est-à-dire à partir du 15 novembre,

on présentera des films de repertoire en français, puis tranquillement, on se lancera dans les premiers et les nouvelles acquisitions. Aux projections régulières s'ajouteront de temps à autre, comme au Rialto, des spectacles de groupes musicaux. Claire Valade note toutefois que les publics du Rialto et de l'Outremont, étant radicalement différents, la programmation devra tenir compte de leurs profils respectifs. On sait déjà que la fréquentation du Rialto est plutôt anglophone et plutôt portée sur l'avant-garde. Pour ce qui est de la clientèle de l'Outremont, la gérante la dit plus francophone, plus cérébrale et plus portée sur le cinéma européen.

C'est donc un nouveau rendez-vous pour le 15 novembre, date historique s'il en est une. Jérôme Choquette en sait quelque chose...

Un Festival n'attend pas l'autre

LE FESTIVAL du Nouveau cinéma et celui de Rouyn-Noranda à peine terminés, voilà qu'on se prépare déjà pour la quatrième édition du Festival international du cinéma et de la vidéo gaie et lesbienne. Entre le 14 et le 24 novembre, une trentaine de longs métrages ou vidéos seront présentés au Cinéma de l'ONF du Complexe Guy Favreau, à la Cinémathèque québécoise et à l'Institut Goethe de Montréal. Parmi les films à signaler, *Harems* du québécois Marc Paradis qui ouvrira le festival, *The garden* de Derek Jarman (Caravaggio) ainsi qu'une section complète consacrée au travestissement. Fait à noter, les organisateurs du festival n'ont reçu aucune aide des gouvernements provinciaux et municipaux qui les boudent depuis quatre ans. Le gouvernement fédéral par contre s'est montré généreux par l'entremise du Conseil des arts, des Ministères de l'Emploi et Immigration, de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du revenu ainsi que du Secrétariat d'état. À Montréal, le député André Boulerice et le Centre québécois de coordination sur le sida, ont également prêté renfort.

Une question demeure. Les élus provinciaux et municipaux ont-ils peur de s'associer à l'événement ou trouvent-ils que ce festival est un festival de trop dans le panorama passablement athermalisé des festivals et festivités montréalaises ? La question mérite d'être étudiée.

DANS SIX JOURS

...LE BOURGEON ENDORMI S'ÉPANOUIRA.



The PHANTOM of the OPERA

de ANDREW LLOYD WEBBER
mis en scène par HAROLD PRINCE

12 NOV., 1991-
20 FÉV., 1992

AVANT-PREMIÈRES:
12 et 13 novembre 1991

GALA D'OUVERTURE:
jeudi 14 novembre 1991
au profit de la Fondation
du Diabète Juvenile.

Version originale! En anglais
avec des surtitres en français.

Théâtre Maison neuve
Place des Arts, Montréal

RÉSERVEZ UNE
SOIRÉE AVEC
LE PHANTOM
(514) 790-2222

Billets en vente également
au guichet de la Place
des Arts et aux guichets
TicketMaster (situés dans
certains magasins
de La Baie)

QUELQUES PLACES ENCORE
DISPONIBLES POUR NOVEMBRE

Groupes: (20 personnes
minimum) téléphonez :
(514) 874-9153 au Québec
(416) 925-7466 en dehors
du Québec

Réservez une place de choix
grâce à Avant-première
de American Express,
composez le (514) 790-0300

Cartes Canadiennes

La Presse

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINEMA

ASTRE I: (849-3456) — Highlander 2, the Quilkening 7 h 9 h II: Year of the Gun 7 h 10, 9 h 20 III: People Under the Stairs 7 h 15, 9 h 15 IV: Shout! 7 h — The Fisher King 9 h 45

BERRI I: (849-3456) — Highlander 2, le retour 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 II: Fortune Express 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 III: Robe noire 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30 IV: L'argent des autres 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 V: La championne sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 15 — Pour Sacha 1 h 30, 4 h 7, 9 h 15

BONAVENTURE I: (849-3456) — The Commitments 7 h, 9 h 15 II: Rambling Rose 9 h 30 — Barton Fink 7 h 15, 9 h

BROSSARD I: (849-3456) — L'argent des autres 7 h, 9 h 20 II: L'assassin jouait du trombone 7 h 10, 9 h 25 III: Robe noire 7 h 15, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (849-3456) — Le petit homme 7 h 15, 9 h 25 2: La loi de la rue 7 h — La fin de Freddy...l'ultime cauchemar 9 h 15 3: L'argent des autres 7 h 25, 9 h 30 4: Délicatessen 7 h 20, 9 h 25 5: L'assassin jouait du trombone 7 h 20, 9 h 25 6: People Under the Stairs 7 h 20, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl (849-3456) — Year of the Gun 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30 2: Hors la vie 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 3: Little Man Tate 1 h 45, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — Frankie and Johnny 7 h, Shattered 9 h

CINÉMA OMEGA 1: — Robin des Bois 9 h — Trompée 7 h 2: Terminator 2, le Quilkening 7 h 3: Year of the Gun 7 h, 9 h 20 4: People Under the Stairs 7 h 20, 9 h 30 5: Little Man Tate 7 h 15, 9 h 25 6: Black Robe 7 h 05, 9 h 15

CINÉMA PARALLELE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) —

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada (849-3456) — Homicide 7 h — House Party 2 9 h 20: Highlander 2, the Quilkening 7 h 3: Year of the Gun 7 h, 9 h 20 4: People Under the Stairs 7 h 20, 9 h 30 5: Little Man Tate 7 h 15, 9 h 25 6: Black Robe 7 h 05, 9 h 15

CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9768) — Les bas-fonds 18 h 35 — Cinéma d'animation 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — Billy Bathgate 6 h 25, 8 h 30 — Frankie and Johnny 6 h 50, 9 h 20

CINÉPLEX I: (849-3456) — Délicatessen 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 2: Double Impact 1 h 5, 3 h 10, 5 h 20 — Des pilotes en l'air 7 h 25 3: Le silence des agneaux 1 h 15, 4 h 7, 7 h 05, 9 h 25 4: Europa Europa 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25 5: Robin des Bois, prince des voleurs 12 h 30, 3 h 40, 6 h 30, 9 h 20 VI: Nelligan 1 h, 7 h — The Commitments 4 h, 9 h 15 VII: La loi de la rue 1 h 05, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 25 VIII: La fin de Freddy...l'ultime cauchemar 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05 IX: Il danse avec les loups 1 h 30, 5 h, 8 h 30

COMPLEXE DES JARDINS I: (849-3456) — All-sée 1 h 05, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10 II: Délicatessen 1 h 05, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

CANARDIERE: (661-8575) — La fin de Freddy 19 h 15, 21 h 10

CINÉMA LIDO: — Highlander 2 19 h, 21 h — L'argent des autres 19 h, 21 h 10 — Barton Fink 19 h — La loi de la rue 21 h 10 — Robe noire 19 h, 21 h 10 — Trompée 19 h, 21 h 10

sen 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 III: Méditerranée 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 IV: Le petit homme 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (283-8229) — C'est comme une peine d'amour 19 h

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) —

CRÉMAZIE: (849-3456) — Rose passion 7 h, 9 h 15

DAUPHIN I: (849-3456) — Madame Bovary sem. 8 h 30 11: L'assassin jouait du trombone sem. 7 h, 9 h 15

CINÉMA DÉCARIE I: (849-3456) — Rambling Rose 7 h 15, 9 h 30 2: The Commitments 7 h, 9 h 20

DORVAL I: (631-8586) — Curly Sue 7 h 10, 9 h 30 II: Frankie and Johnny 6 h 35, 9 h 20 — III: Other People's Money 7 h, 9 h 15 IV: Fisher King 6 h 30, 9 h 20

DU PARC I: (844-9470) — Frankie and Johnny 6 h 40, 9 h 05 2: Other People's Money 7 h, 9 h 15 3: Fisher King 6 h 20, 9 h

DU PLATEAU 1: (521-7870) — Le roi pêcheur 7 h Troubles 9 h 35 — 2: A propos d'Henri 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

FAIRVIEW I: (697-8095) — Shattered 7 h, 9 h 15 — II: The Butchers Wife 7 h 10, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (849-3456) — Black Robe 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 2: Homicide 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 15 3: My Own Private Idaho 12 h 45, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 4: The Adjuster 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — GREENFIELD I: (671-6129) — Other People's Money 7 h, 9 h 10 2: Le passé revient 1 h 20, 9 h 30 3: The Butchers Wife 7 h 10, 9 h 25

IMAX: Vieux Port de Montréal (496-4629) — IMPÉRIAL: (288-7102) — Fisher King 12 h 30, 3 h 15, 6 h 05, 9 h, mer. jeu. 12 h 30, 3 h 15

LAVAL I: (688-7776) — 1: Curly Sue 7 h 10, 9 h 20 2: Billy Bathgate 7 h, 9 h 10 3: Troubles 7 h 20, 9 h 15 4: Le passé revient 7 h 10, 9 h 15 5: Other People's Money 7 h, 9 h 15 6: Le roi pêcheur 6 h 20, 9 h 20 7: Frankie and Johnny 6 h 40, 9 h 10 8: Shattered 7 h 10, 9 h 15 9: Decel-

ved 7 h 20, 9 h 30 10: The Butchers Wife 7 h, 9 h 10 11: Trompée 7 h 10, 9 h 20 12: L'année de l'éveil 7 h — Fisher King 9 h 20

LAVAL 2000 1: (849-3456) — Highlander 2, le retour 7 h 40, 9 h 30 2: Robe noire 7 h 20, 9 h 15

LOEW'S I: (861-7437) — Billy Bathgate 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 20 II: Frankie and Johnny 1 h 15, 3 h 30, 5 h 45, 7 h 05 III: Other People's Money 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35 IV: Paradise 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 V: Dead Again 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30

QUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: Décalogue 1-2 19 h — J'irai comme un cheval 10 21 h 15 — Salle 2: Circe of Deceit 19 h 30 — Boxcar Bertha 21 h 30

OUTREMENT: (273-0437) — PALACE 1: — Curly Sue 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30 II: Ricochet 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 9 h 25 III: Necessary Roughness 1 h 30, 4 h, 6 h 40, 9 h 15 — IV: Terminator 2 12 h 30, 3 h 20, 6 h 15, 9 h V: Robin Hood, Prince of the Thieves 12 h 30, 3 h 15, 6 h 10, 9 h VI: Ernest Scared Stupid 12 h 20, 2 h 25, 4 h 30, 6 h 45, 9 h 05

PARADIS I: (849-3456) — Highlander 2, le retour 7 h 15, 9 h 15 2: L'argent des autres 7 h 10, 9 h 10 III: La loi de la rue 7 h, 9 h 10

PARISIEN I: (866-3856) — Les secrets profes-

sonnels 5 h 20, 7 h 20, 9 h 25 — Génial mes parents divorcent sam. au jeu. 12 h 45, 3 h 15: II: Dead Again 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 20 III: Troubles 12 h 50, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30 IV: L'année de l'éveil 12 h 30, 2 h 45, 5 h 7 h 05, 9 h 15 V: Docteur M. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h, 9 h 20 VI: La double vie de 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 7: Le roi pêcheur 12 h 20, 3 h 15, 6 h 15, 9 h

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — 1: Year of the Gun 7 h, 9 h 20 2: Homicide 7 h 30 — House Party 2 9 h 25 3: L'argent des autres 7 h 30, 9 h 30 4: Little Man Tate 7 h 05, 9 h 15 5: Highlander 2, the Quilkening 7 h 15, 9 h 15 6: People Under the Stairs 7 h 30, 9 h 35 7: La loi de la rue 7 h, 9 h 10

QUARTIER LATIN: Mtl — LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — The Adjuster 7 h 15 — Betty Blue / 37.2 le matin 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — Billy Bathgate 7 h, 9 h 15 II: Le passé revient 7 h 15, 9 h 30 III: Le roi pêcheur 5 h 20, 9 h — IV: Trompée 7 h 15, 9 h 30 — V: Curly Sue 7 h 15, 9 h 30 VI: Troubles 7 h 05, 9 h 10

SUR SCÈNE

AGORA DE LA DANSE: 840 est Cherrier, Montréal (525-1500) — Le Studio. Danse Kalashas présente Événement Re Sources, du 5 au 10 nov., conférences-démonstrations le 6 nov. à 13h 30 et 17h 30, spectacles de danse indienne traditionnelle kathakali les 7-9 nov. à 17h 30, le 8 nov. à 22h, danse kathak, le 9 nov. à 22h, ensemble 2 styles, le 10 nov. à 15h., Danse Kalashas, du 5 au 9 nov. à 20h

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h. 15 à 02h 30 — Jean-François Girard Quintet, du 7 au 10 nov. à 20h

ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal — Ensemble Colia Voce, Madeleine Palmer, soprano, Deborah Kraus, mezzo-soprano, Sylvia Bruns-Morin, piano, le 6 nov. à 12h

BASILIQUE NOTRE-DAME: rue Notre-Dame ouest, Montréal (842-9951) — L'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Vittorio Negri, le Chœur de l'OSM, dir. Iwan Edwards, le 6 nov. à 20h

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Jimmy James, le 6 nov. à 22h 30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2050 rue Aymer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. 19h, à 24h, mer. au ven. 17h 30 à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h. à 19h. — Trio Billy Georgette, sam. de 18h. à 21h 30 — Le Trio de Bernard Primeau, les dim. de 18h 30 à 24h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Scène ouverte: variétés et chansons, le 6 nov. à 21h

BISTRO 4: 4040 St-Laurent, Montréal (844-6246) — Tous les mercredis, Place Aux Poètes, animation à Montréal (842-9951) — Odette Coulombe et Rock Gingras, du mer. au sam.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Funkelnageineu et Minodor, le 6 nov. à 21h 30

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — Anne est morte — René-Daniel Dubois, m. en s. Jean-Marie Lelièvre, le 6 nov. au 21 déc.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Édouard-Montpetit, Montréal (343-7682) — Ciné-campus: présentation du film Le château de ma mère, de Yves Robert, le 6 nov. à 19h et 21h 30

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal (872-5338) — Début pour jeunes artistes: Hélène Collette, violoniste, au piano Claire Ouellet, œuvres de Franck et Chopin — Le Trio Nelligan, œuvres de Beethoven et Ravel, le 6 nov. à 20h

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: Ste-Catherine/Université, Montréal — McGill Sinfonietta et Chorale, dir. Timothy Vernon, musique de Mozart, le 6 nov. à 12h 30

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal

DERNIERS SOIRS V.F. 7h00, V.O.A. 9h30 de GUS VAN SANT, réalisateur de MY OWN PRIVATE IDAHO voyez son film précédent, en exclusivité DRUGSTORE COWBOY LE NOUVEAU CINÉMA Festival

À SURVEILLER

Le soir à 18 h, l'Université McGill vous invite à sa 14e Conférence Osler avec comme invitée Mme Monique Bégin. Le thème de la conférence sera: « Inside-Out Men »: Women and Medicine, au 6e étage, Amphithéâtre Palmer Howard, Pavillon McIntyre de médecine, 3655 rue Drummond. Entrée libre. Rens.: 398-7364

Le soir à 19 h 30, conférence intitulée: « Le satanisme aujourd'hui », au Collège Montmorency, 475, boul. de l'Avenir à Laval. Rens.: 667-8821, poste 441.

Aujourd'hui de 13 h 30 à 14 h 30, atelier d'origami (art du pliage) par Mme H. Sinto-Girouard, dans le cadre de la Semaine de la culture japonaise. Rens.: 872-7954.

Le Centre de psycho-créativité inc. offre un cours-conférence sur le thème: « Les gestes de la réussite », le lundi 11 novembre au Collège Regina Assumpta, et le mardi 12 novembre au Collège Notre-Dame de Lourdes. Inscr.: 486-1176.

Le soir de 19 h à 21 h 30, l'UQAM vous invite à une conférence du professeur Raymond Court sur le thème: « Musique vocale et musique instrumentale: les climats de la musique au XVIIIe siècle », au Palais du Commerce, 1700 rue Berri, local F-3445. Rens.: 987-7770.

Le soir de 19 h 30 à 21 h, le docteur Anne-Marie Nutini, hémato-oncologue à l'Hôpital St-Luc, sera la conférencière invitée de la Société canadienne du cancer, au 5151, boul. de l'Assomption. Entrée libre. Confirm.: 255-5151, poste 70.

Aujourd'hui à 11 h 45, l'Université de Montréal vous invite à une conférence de M. Nicolas Ruwet de l'Université de Paris VIII, sur le thème: « De l'hétérogénéité interne des diverses classes de verbes psychologiques », au Pavillon Lionel-Groulx, Salle 9019, 3150 rue Jean-Brillant. Rens.: 343-6220.

Le soir à 19 h 30, l'Association gnostique d'études anthropologiques et culturelles vous invite à une conférence gratuite intitulée: « La vie terrestre et la sortie astrale », au 4011 rue Parthenais à Montréal. Rens.: 596-1201.

Le soir à 20 h, présentation du film « Doors » de Oliver Stone présenté à l'auditorium du collège Lionel-Groulx situé

au 100 rue Duquet à Ste-Thérèse. Rens. 430-3120, poste 340.

Le soir à 19 h 30, la Bibliothèque municipale de Brossard vous invite à venir rencontrer Mme Johanne Lamarre auteure de Comment occuper et amuser vos enfants, au 3200, boul. Lapinière à Brossard. Rens.: 926-7912.

Le soir à 17 h, conférence de M. Jean Starobinsky intitulée: « Tyrannie et mélancolie » à l'Université de Montréal, immeuble principal, salle M-415. Entrée libre. Rens.: 937-1941.

JASS inc. organise du badminton le mercredi jusqu'au 18 décembre au grand gymnase du Cégep Ahuntsic, local B-3250, 825 rue Émile Journault. Badminton le vendredi jusqu'au 13 décembre au Cégep Rosemont, 6400, 16e avenue. Rens.: 642-0139.

Le Centre Info-Femmes, 8446 A rue Hochelaga, est ouvert le lundi de 9 h à 16 h, le mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 20 h et le vendredi de 9 h à 12 h. Rens.: 355-4529.

La Bibliothèque Émile-Nelligan, 325, boul. Cartier à Laval invite tous les parents qui ont des enfants âgés entre 3 et 5 ans à venir assister à l'heure du conte. L'activité a lieu 2 fois par mois. Inscr.: 662-4974.

Des rencontres de groupe, animées par une personne spécialisée en relation d'aide, se tiennent deux fois par semaine (lundi, 19 h et mercredi, 13 h) pour les personnes atteintes de cancer et/ou leurs proches. Rens.: 273-3676.

Les Associations bénévoles qualifiées au Service des jeunes, 9335 rue St-Hubert à Montréal, ont un urgent besoin de bénévoles. Rens.: 389-9315.

BANQUE ROYALE LES CONCERTS BANQUE ROYALE Baroque et Classicisme Marie-Danielle Parent, soprano Vittorio Negri, chef Sonia Racine, mezzo-soprano Chœur de l'OSM - Iwan Edwards, dir. Vivaldi Credo, RV 591 • Concerto pour cordes, RV 152 • Concerto pour cordes, RV 158 • Introduction au Gloria RV 642 • Gloria, RV 589 mardi 5 novembre • mercredi 6 novembre 19h30 • basilique Notre-Dame Billets: 26\$, 16\$, 9\$, en vente à l'OSM (842-9951), à la Place des Arts (842-2112), Admission (522-1245), et à la basilique Notre-Dame avant le concert.

FAMOUS PLAYERS L'ANNÉE DE L'ÉVEIL La PARISIEN 12-30-2-45-5-00 AUSSI AUX LAVAL ET LONGUEUIL

MUSIQUE CLASSIQUE CE SOIR, MERCREDI 6 NOVEMBRE LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF PRÉSENTE À 22:00 Dardanus, suite d'orchestre, actes 1-2-3 (Rameau) concerto pour 2 clavecins en mi bémol majeur (W.F. Bach) DEMAIN SOIR, 22:00 concerto pour flûte (Telemann) concerto pour 3 hautbois (Telemann) concerto pour trompette (Telemann) trio op. 50 (Granados) ciél 98.5 RENSEIGNEMENTS: 527-8321

Table with 12 columns (18h00 to 00h00) and 12 rows of TV program listings including channels like CFTM, WCAJ, WPTZ, CBMT, CFTM, CFCF, TV5, CIVM, WYNY, Much Music, VERMONT, 4-SAISONS, and WCPE.

SCIENCE

Un peu de lumière sur le long chemin du sida



Le Dr Eric Cohen, chef du Laboratoire de rétrovirologie humaine de l'Université de Montréal, travaille en collaboration avec les chercheurs de l'Institut du cancer Dana-Farber, de Boston.

Bernard Lévy

LA NOUVELLE annonçant, la semaine dernière, le lancement de la plus vaste étude clinique destinée à tester un vaccin contre le SIDA constitue une belle occasion de faire le point sur le syndrome d'immunodéficience acquise.

Tout d'abord, il est relativement prématuré de parler d'un vaccin à propos du produit, le GP-160, que l'on se propose de tester au Québec et dans plusieurs villes canadiennes sur une cinquantaine de personnes séropositives. Il est plus correct de considérer le produit qui leur sera administré comme un immunomodulateur. En effet, le Dr Cristos Tsukas de l'Hôpital général de Montréal, coordonnateur principal de l'expérience qui se déroule simultanément à Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax, souhaite démontrer que le GP-160 permet de relever suffisamment le système immunitaire des personnes infectées de manière à empêcher l'irruption de la maladie. Ces personnes ne sauraient nourrir d'autre espoir. Le GP-160 ne constitue pas un traitement. Peut-être mettra-t-on en évidence, au cours d'une autre série d'expériences, ses propriétés de vaccin: il faudrait alors administrer ce produit à des sujets sains qui seraient exposés au virus du sida, le VIH. On imagine les risques d'une telle entreprise. Au moins est-on assuré de l'innocuité du GP-160 puisque 21 patients de l'Hôpital général de Montréal y ont été soumis pendant dix-huit mois sans présenter d'effets secondaires.

Une concertation mondiale

Quoi qu'il en soit, des expériences comparables ont lieu en ce moment tant aux États-Unis qu'en Europe. Naturellement, les résultats acquis au Canada seront comparés à ceux obtenus dans d'autres pays. L'ampleur de l'épidémie et la complexité de la maladie en cause appellent une collaboration mondiale. Ainsi, l'entente de coopération qui relie les laboratoires de rétrovirologie humaine de l'Institut du cancer Dana-Farber de Boston (affilié au Harvard Medical School) et de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal illustre bien la tendance à coordonner les efforts de recherche sans égard aux frontières nationales.

À Montréal, M. Eric Cohen, chef du Laboratoire de rétrovirologie humaine, explique: Nos travaux portent sur la biologie moléculaire du VIH. Ils sont complémentaires (certes dans une modeste mesure), de ceux de nos collègues de l'Institut Dana-Farber qui se consacrent à l'étude de la structure, de la réplication et de la biologie des rétrovirus humains. Ces études doivent conduire à la mise au point de vaccins et de traitements contre le VIH de même qu'à l'élaboration de nouvelles méthodes de diagnostic. À Boston, les équipes du laboratoire dirigé par M. William Haseltine ont un palmarès impressionnant. Elles ont mis en évidence les gènes de régulation du sida et la description de leurs fonctions. En outre, les chercheurs ont défini les régions de l'enveloppe du virus du sida qui contribuent à l'interaction du virus avec la cellule-cible puis à sa pénétration. La compréhension de ce mécanisme fonde le développement d'un vaccin efficace. En ce qui concerne le traitement de la maladie, le travail de M. Cohen en collaboration avec M. Haseltine a abouti à la découverte de deux nouvelles protéines du VIH, vpr et vpu, qui jouent un rôle dans la réplication de l'ARN du virus.

Un virus très particulier: un rétrovirus

L'infection par le VIH se traduit par une chute progressive des cellules responsables de la défense immunologique de l'organisme contaminé. Au-dessous d'un certain seuil

d'immunodépression, seuil variable selon les sujets, les défenses ne sont plus suffisantes et n'importe quel agent pathogène est susceptible de provoquer une infection grave. Parmi ces agents, ce sont les microbes pneumocystis carinii réputés inoffensifs qui, les premiers, en provoquant des pneumonies en série, ont attiré l'attention du Center for Disease Control (CDC) à Atlanta aux États-Unis au milieu de l'année 1981. La multiplication des cas a vite fait prendre conscience, quelques mois plus tard, que l'on faisait face à une épidémie. Voire à une pandémie c'est-à-dire à une épidémie étendue à tout un continent et même davantage. Peu après, on découvrait que cette affection ne ressemblait à aucune autre. Près de dix ans plus tard, en juin 1990, on estimait entre 6 et 8 millions le nombre de personnes porteuses du virus.

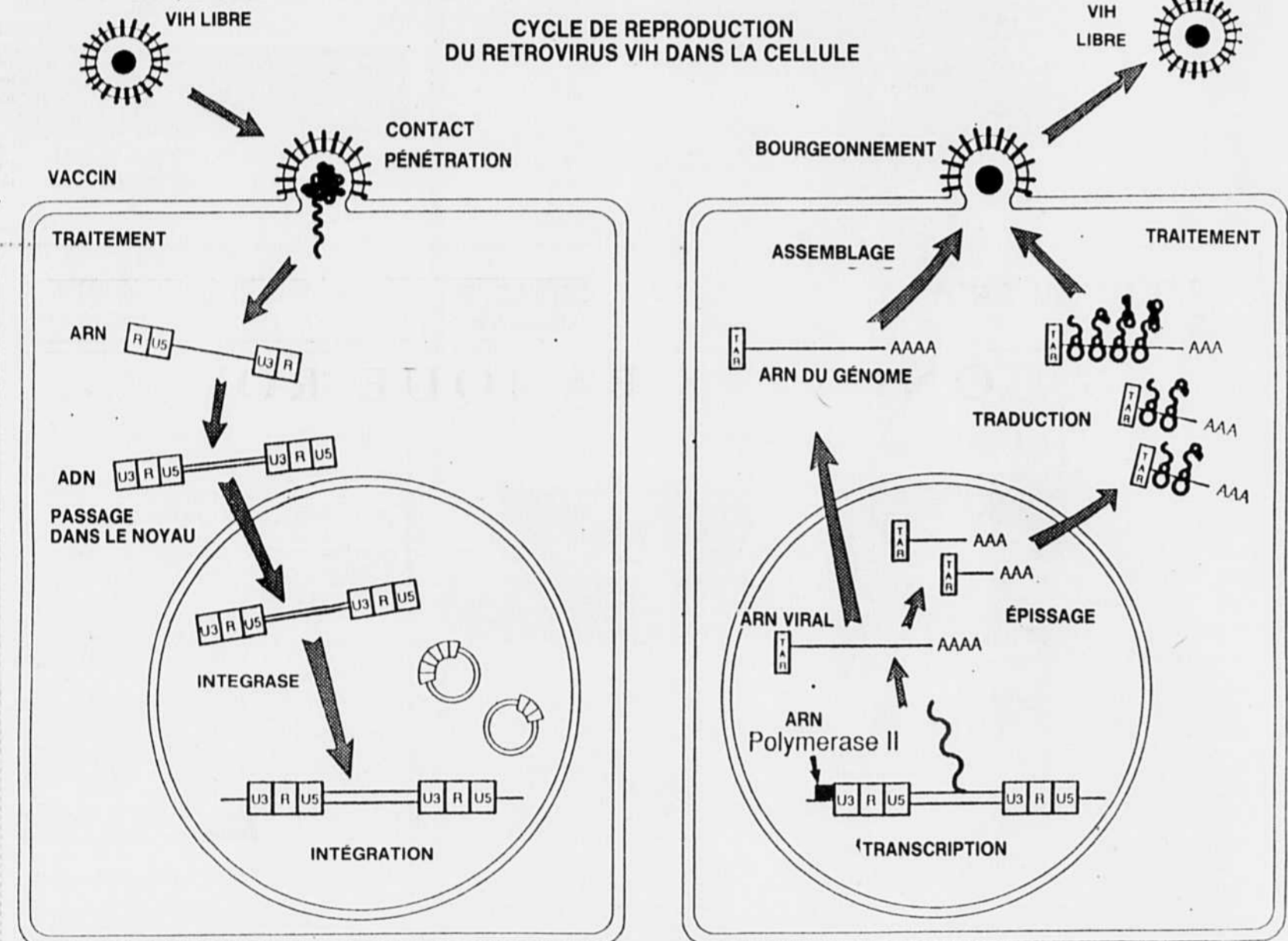
On connaît la saga qui a entouré l'isolement du virus VIH (Virus d'immunodéficience humaine). En fait, il s'agit d'un rétrovirus, une classe d'agents pathogènes dont l'information génétique est contenue dans une molécule d'ARN. Pour se répliquer, l'ARN viral doit d'abord être copié en ADN par une enzyme, la transcriptase inverse. La copie ADN s'emboîte ensuite dans un chromosome de la cellule hôte; elle en devient une partie intégrante comme tous les autres gènes du chromosome. Elle fait partie du code génétique de la cellule hôte. Elle constitue son identité. Le nouveau gène a comme terrible propriété de détruire les lymphocytes et les macrophages chargés de la défense immunitaire de l'organisme.

Tant que le gène ne s'exprime pas, le sujet infecté demeure en bonne santé. Cette situation peut durer plusieurs années. On ne peut prédire que les anticorps produits lors de l'infection virale ce qu'exprime la séropositivité. Mais qu'un agent quelconque (rayons ultra-violet, inflammation bénigne) stimule le gène étranger et, progressivement, se déclenche la réaction en chaîne qui tue la cellule. Celle-ci laisse s'éparpiller les ARN au sein des tissus environnants.

À la recherche de sites constants

Les bonnes vieilles méthodes de mise au point des vaccins ne s'appliquent pas dans le cas du VIH. Pas question d'innocuer, comme pour la poliomyélite, des virus tués ou fortement atténués. C'est que le VIH se présente sous des formes variées et variables: les virus sont différents d'un sujet à un autre et même au sein d'une même personne. On distingue même deux types de virus: VIH-1 et VIH-2. Il se trouve, remarque M. Cohen, que le gène régulateur vpr du VIH-1 ne se retrouve pas sur le VIH-2, faute de place! Or le VIH-2 est moins pathogène que le VIH-1: pourquoi? C'est ce que je cherche à déterminer en établissant la structure puis la fonction de la protéine vpr. A terme, il faudra trouver un moyen d'interférer avec cette fonction pour empêcher la réplication du virus. Ce moyen prendra la forme d'une substance chimique qui servira de base à un médicament. Il restera à s'assurer qu'il ne présente pas de contre-indications. C'est tout l'art de la pharmacologie.

Les techniques de la biologie moléculaire ont permis d'accumuler en quelques années beaucoup de données sur les mécanismes d'action des VIH. Les chercheurs sont parvenus à établir les principales étapes du cycle de reproduction du virus. Ils sont néanmoins déçus par la grande variabilité des VIH et par leurs « ruses » qui consistent à tromper le système immunitaire qui agit dans les régions où c'est inutile. Toute thérapeutique doit pouvoir permettre d'agir sur des régions constantes. Il s'agit pour les chercheurs de les trouver.



Pour être efficace, un vaccin doit empêcher le contact et la pénétration du virus et de son ARN dans la cellule. Pour les personnes infectées, on est à la recherche de traitements. Ceux-ci consistent à faire agir des produits ou des agents susceptibles d'interrompre une ou plusieurs étapes du cycle de vie du rétrovirus VIH dans la cellule. L'AZT, par exemple, agit dès le début, inhibant la transformation de l'ARN en ADN. Malheureusement, au bout de quelques mois, le VIH développe une résistance à l'AZT qui perd son efficacité.

Le concours Images des sciences

SI VOUS AVEZ entre 15 et 20 ans, vous pouvez participer au concours « Images des sciences ». Il s'agit de produire une oeuvre d'art visuel accompagnée d'un texte de 1000 mots au maximum expliquant l'oeuvre et son objectif. Ce concours, organisé par le Conseil des sciences du Canada, s'adresse aux étudiants des écoles secondaires et des établissements postsecondaires. Les participants doivent être parrainés par un enseignant. Chaque étudiant ne peut présenter qu'une seule oeuvre. Il ne faut pas envoyer l'oeuvre elle-même mais une diapositive de 35 mm en couleurs. Les gagnants obtiendront une bourse de 500 à 1000 dollars. Les oeuvres seront reproduites dans un ouvrage qui sera distribué dans les écoles, les organismes scientifiques, les universités, la chambre des communes, les centres d'art et les ambassades du Canada. La date limite pour la réception des candidatures a été fixée au 31 janvier 1992. On peut se procurer des formulaires d'inscription en s'adressant au Conseil des sciences du Canada, 100 rue Metcalfe, Ottawa, Ontario, K1P 5M1.

Recettes pour dysphagiques

d'après la Presse canadienne
UNE PERSONNE normale déglutit quelque 600 fois par jour. Chez certaines personnes ayant subi une congestion cérébrale ou souffrant de la maladie de Parkinson ou de la maladie d'Alzheimer, il est très difficile de déglutir ou d'avaler. Ces personnes sont atteintes de dysphagie, un mal affaiblissant ou faisant perdre la sensibilité aux muscles contrôlant la déglutition. Ces gens risquent d'avaler mal leur nourriture qui peut alors se loger dans les poumons ou de s'alimenter si peu qu'elles sont sous-alimentées. « Les aliments ou les fluides qui entrent dans les poumons peuvent provoquer par ailleurs une pneumonie respiratoire », affirme Donna Weldon, nutritionniste clinique de l'hôpital Chedoke-McMaster, à Hamilton, en Ontario. Mme Weldon et une équipe comprenant notamment un économiste familial et un pathologiste de la parole, ont étudié la dysphagie depuis 1986. Ils ont également produit un livre de recettes *Thick 'N Tasty Cuisine* — il est malheureusement disponible en anglais seulement — au bénéfice des dysphagiques. « La fluidité des aliments varie considérablement et les dysphagi-

ques ne sont pas tous atteints aussi gravement, si bien qu'il faut leur offrir une variété très considérable d'aliments », soutient Mme Weldon. « Nous avons dû, en premier lieu, identifier les aliments que les dysphagiques peuvent tolérer et, en second lieu, les regrouper en tenant compte de leur densité et de leur fluidité. Ainsi, chaque groupe de dysphagiques peut adopter les aliments mieux adaptés à leur état. » Armés d'un viscosimètre — instrument permettant de mesurer la densité d'un produit — les spécialistes ont répertorié des centaines de produits. Mme Robertson, responsable des recettes, a pu ainsi déterminer l'opacité de tous les aliments testés. Pendant ce temps, les radiologistes ont identifié les dysphagiques les plus susceptibles d'avaler des aliments dans les poumons. Pour ce faire, les techniciens en rayons X ont utilisé la vidéofluoroscopie, méthode permettant de mesurer et de diagnostiquer les capacités de déglutition de chaque patient. « Le problème, chez ces malades, est d'assurer qu'ils soient proprement hydratés », affirme Mme Weldon. La déshydratation — carence en fluides — peut provoquer la fatigue, la perte d'appétit, la flaccidité de la peau, l'intolérance à la chaleur, l'im-

Une sonde génétique

ON SE SOUVIENT des intoxications qu'avait causées l'été dernier la consommation de certaines viandes hachées. Les indigestions dont plusieurs personnes avaient été victimes avaient été causées par la présence de la bactérie E. Coli. Celle-ci était, semble-t-il, parvenue à déjouer les techniques habituelles de détection microbiologique ainsi que les méthodes qui font appel à des réactions immunologiques (sécrétion d'anticorps-antigènes). Il est probable qu'au moment où les tests ont été effectués, la quantité trop faible d'E. Coli dans les viandes n'était pas détectable par ces méthodes. En procédant avec une sonde génétique, les surveillants de la qualité des aliments auraient pu repérer une colonie d'une centaine de bactéries seulement dans leurs échantillons. La chasse aux micro-organismes pathogènes est un véritable cauchemar pour les dirigeants d'entreprises alimentaires. La sonde génétique que met au point en ce moment M. Sithian Pandian, au Centre de recherche en science et technologie du lait (STELA) de l'Université Laval, devrait lever leurs inquiétudes. En effet, M. Pandian et son équipe du Centre STELA ont créé une sonde génétique conçue pour débusquer la bactérie *Listeria Monocytogenes*. Ce

microbe cause une maladie qui s'accompagne de pneumonies, d'endocardites, d'abcès localisés, de conjonctivites. Il faut donc l'éliminer à tout prix des aliments. Après avoir séparé le génome de la bactérie en un grand nombre de fragments d'acides nucléiques (éléments constitués de l'ADN), les chercheurs ont réussi à identifier et à isoler une séquence (un brin d'ADN indésirable) qui réagit et se lie à une section d'ADN et d'ARN spécifique: la sonde. Cette sonde est tellement sensible qu'elle fait réagir des espèces de *Listeria* non pathogènes. « Tel est le désavantage de notre sonde, commente M. Sithian Pandian. À partir de la séquence d'ADN déjà obtenue, il nous faut maintenant en trouver une strictement spécifique aux *Listeria* pathogènes ». Certes les conditions de salubrité extrêmement sévères qu'observent les industries de transformation laitière rendent la présence de *Listeria Monocytogenes* rare. Mais tout comme l'ensemble des industries alimentaires, elles ne sont pas à l'abri d'autres agents infectieux. C'est pourquoi les sondes génétiques constituent des outils de prévention que les organismes de santé publique jugeront bientôt indispensables.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchère doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC NO. 500-02-62576-911. BOSTON FACTORS OF CANADA INC., de mande en vente, au 1100, rue de la Montagne, Montréal, le 18 novembre 1991 à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 88 rue Sherbrooke est, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: photocopieur Xerox 5000, fac Sharp F3000, dactylo Canon 566 beige, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, CLAUDETTE TREMBLAY, NAIN, HUSSIER, PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, Tél. 647-6400. LONGUEUIL, le 4 novembre 1991.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPAL DE LA VILLE DE LA PLAGE, 1892 LA VILLE DE LA PLAGE, CLAUDETTE TREMBLAY, de mande en vente, au 1100, rue de la Montagne, Montréal, le 18 novembre 1991 à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 56 rue NEVIL, en la cité de PIERREFONDS, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Canon Dodge Ram 1992, dactylo Olympia, bureaux, dactylo Adler, dactylo Silver Reed, imprimante laser, imprimante Epson, fauteuils, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, ETUDE VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683, Montréal, le 4 novembre 1991.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-03485-917. MIDLAND L'ÉTÉ, de mande en vente, au 1100, rue de la Montagne, Montréal, le 20 novembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 60, rue NELSON, en la cité de MONTRÉAL (S.E.S.T. district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Photocopieur Sharp, églères en métal, ordinateur Mica & accessoires, imprimante Toshiba & accessoires, cadres divers, horloges Rate, répondeur Sharp, purificateur d'eau, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, ETUDE VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683, Montréal, le 4 novembre 1991.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-03485-917. MIDLAND L'ÉTÉ, de mande en vente, au 1100, rue de la Montagne, Montréal, le 20 novembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 60, rue NELSON, en la cité de MONTRÉAL (S.E.S.T. district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Photocopieur Sharp, églères en métal, ordinateur Mica & accessoires, imprimante Toshiba & accessoires, cadres divers, horloges Rate, répondeur Sharp, purificateur d'eau, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, ETUDE VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683, Montréal, le 4 novembre 1991.

173943 CANADA INC. PRENEZ AVIS que par Rétrocession des créances et comptes à recevoir datée le 25 octobre, 1991 et enregistrée le 29 octobre 1991 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4443794. La Banque Toronto-Dominion a re-cédé et re-transféré à 173943 Canada Inc. tous comptes recevables, comptes de livre, dettes et réclamations, présentement dus ou à devenir exigibles anciennement cédés et transférés à La Banque Toronto-Dominion sous le numéro 4347784.

AVIS SELON L'ARTICLE 1571 DU CODE CIVIL
AVIS est par les présentes donné que SUPERMARCHÉ ROCH TREMBLAY INC. par convention intitulée «Convention de cession de créances à venir» cédés et transférés le 29 octobre 1991 tous ses comptes, créances et réclamations, présents et futurs, en faveur de Proviso Distribution Inc. et que cette convention a été enregistrée au Bureau d'enregistrement de la division de Chamby, le 30 octobre 1991 sous le numéro 891717.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 octobre 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à L'ULTIMATE COOKING CO. INC./THE ULTIMATE COOKING CO. INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 24 jour d'octobre, sous le numéro 444217.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-02863-911. BORGHELDT CANADA LTD., de mande en vente, au 1100, rue de la Montagne, Montréal, le 20 novembre 1991, à 11h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 1, WEST-MOUNT SQUARE, LOCAL 603, en la cité et district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Caisse enregistreuse, unités de rangement, compteur service, plumes Diplomat, ensemble de crayons et de plumes Diplomat, ensemble de crayons et plumes Yves St-Laurent, bouteilles d'encre, piles pour montres et horloges diverses, bracelet de luxe, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, ETUDE VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683, Montréal, le 4 novembre 1991.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 505-04-00863-910. COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la Famille
CLAUDETTE TREMBLAY, Requérante
VS
GÉRALD GOBEIL, Intimé

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Gérard Gobeil de comparaître au greffe de cette cour situé au 111, rue Jacques-Cartier Est, salle 1.17, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en séparation de corps a été remise au greffe à l'intention de Gérard Gobeil, Longueuil, ce 28 octobre 1991.
MAURICE JR TOURANEAU, PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-016428-912. COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
BANQUE ROYALE DU CANADA, Partie demanderesse
VS
VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN.
LIEU: Montréal
DATE: 1er novembre 1991
MARIE-HELENE BELISLE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-016428-912. COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
BANQUE ROYALE DU CANADA, Partie demanderesse
VS
VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN.
LIEU: Montréal
DATE: 1er novembre 1991
MARIE-HELENE BELISLE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-016428-912. COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
BANQUE ROYALE DU CANADA, Partie demanderesse
VS
VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN.
LIEU: Montréal
DATE: 1er novembre 1991
MARIE-HELENE BELISLE.

Prenez avis que l'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE TAVERNES ET BRASSERIES DU QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
MONTRÉAL, le 1er novembre 1991.
TRAHAN ROUSSEAU, GAUDRY, GAGNON & PERRAULT AVOCATS
Procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION HABITATIONS MINGANIE INC.
Prenez avis que la compagnie HABITATIONS MINGANIE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
DATE à Montréal, le 3 septembre 1991.
DENICOURT, COSSETTE
Procureurs
d'Habitations Minganie Inc.

LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA
AVIS est par les présentes donné que la Société Royale du Canada présentera au Parlement du Canada, lors de sa présente session ou de l'une de ses deux prochaines sessions, une pétition introductive de projet de loi privé visant à faire modifier sa loi constitutive afin de faire reconnaître en droit la Société comme l'Académie nationale du Canada, de faire octroyer à la Société le droit à l'usage exclusif de la désignation «Académie nationale du Canada», de faire abroger la disposition limitant la valeur des biens immobiliers que la Société peut détenir et d'apporter, à sa loi constitutive, les autres modifications de forme nécessaires.
Ottawa, le 2 octobre 1991.
LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA
207, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1G 5J4

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 505-04-00863-910. COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la Famille
CLAUDETTE TREMBLAY, Requérante
VS
GÉRALD GOBEIL, Intimé

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Gérard Gobeil de comparaître au greffe de cette cour situé au 111, rue Jacques-Cartier Est, salle 1.17, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en séparation de corps a été remise au greffe à l'intention de Gérard Gobeil, Longueuil, ce 28 octobre 1991.
MAURICE JR TOURANEAU, PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-016428-912. COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
BANQUE ROYALE DU CANADA, Partie demanderesse
VS
VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN.
LIEU: Montréal
DATE: 1er novembre 1991
MARIE-HELENE BELISLE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-016428-912. COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
BANQUE ROYALE DU CANADA, Partie demanderesse
VS
VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN.
LIEU: Montréal
DATE: 1er novembre 1991
MARIE-HELENE BELISLE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-016428-912. COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
BANQUE ROYALE DU CANADA, Partie demanderesse
VS
VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN.
LIEU: Montréal
DATE: 1er novembre 1991
MARIE-HELENE BELISLE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-016428-912. COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
BANQUE ROYALE DU CANADA, Partie demanderesse
VS
VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de VAN THON OUY ET MAYOUMI MAN.
LIEU: Montréal
DATE: 1er novembre 1991
MARIE-HELENE BELISLE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-04-00147-919. COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DOMINIQUE DUCHARME, Partie demanderesse
VS
STÉPHANE CHEVALIER, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Stéphane Chevalier de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.17 le 8 décembre 1991.

Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de Stéphane Chevalier.
LIEU: MONTRÉAL
Date: 29 octobre 1991
GILBERT CHAPADOS.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-015792-912. COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, Partie demanderesse
VS
EDMOND TAL, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Edmond Tal, défendeur, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Edmond Tal, défendeur.
LIEU: Montréal
Date: 30 octobre 1991
GILBERT CHAPADOS.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-20005-910. COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
MYLENE PIERRE-LOUIS, Partie demanderesse
VS
JEAN EDMOND LAFLÉUR RENAUD, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN EDMOND LAFLÉUR RENAUD de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de Jean Edmond Lafléur Renaud.
LIEU: MONTRÉAL
Date: 31 OCTOBRE 1991
DIANE BERLINGUET, PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-04-00362-917. COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DAME DIANE LALONDE, Partie demanderesse
VS
MONSIEUR ANDRÉ LEVASSEUR, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Monsieur André Levasseur de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine, salle 1.110, dans les vingt (20) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en déchéance de l'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de Monsieur André Levasseur.
LIEU: MONTRÉAL
Date: 30 OCTOBRE 1991
GILBERT CHAPADOS.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-03393-915. COUR DU QUÉBEC

Chambre civile
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
LEFEBVRE DUFRESNE GIRARD & ASSOCIÉS INC., Partie demanderesse
VS
NICOLE ROULEAU, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à NICOLE ROULEAU de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de l'action a été remise au greffe à l'intention de NICOLE ROULEAU.
LIEU: Montréal
Date: 29 octobre 1991
GILBERT CHAPADOS, PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-04-00363-913. COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DAME LINDA LEMIRE, Partie demanderesse
VS
MONSIEUR MICHEL BEAUSÉIGLE, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Monsieur Michel Beauséigle de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine, salle 1.110, dans les vingt (20) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en déchéance de l'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de Monsieur Michel Beauséigle.
LIEU: MONTRÉAL
Date: 30 OCTOBRE 1991
GILBERT CHAPADOS.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-010998-910. COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PRETS QUEBEC INC., Requérante
VS
RISHPAUL PERRAUD DREPAUL, ET LES PLACEMENTS CHANTE-GLE, ET BANQUAITE JUBRAJ, ET -BANQUE DE MONTRÉAL, ET -GESTION IS FRANC INC., Intimés

ASSIGNATION
ORDRE est donné à GESTION IS FRANC INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la requête en radiation a été remise au greffe à l'intention de Gestion Is Franc Inc.
LIEU: Montréal
Date: 10 octobre 1991
MARIE-HELENE BELISLE.

Avis public

3e AVIS
Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Ville de Montréal

Service du greffe

Le chef de Division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, a approuvé, le 17 octobre 1991, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1989 — 88 05776 (modifiée) lui déléguant ce pouvoir, la description des parties de rues suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte.

— parties de rues faisant partie du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal, plus explicitement décrites comme suit:

a) partie du lot six cent cinq de la subdivision du lot originaire trois cent cinquante (350-605) (rue);

b) partie du lot cent quatre-vingt-dix de la subdivision du lot originaire trois cent cinquante et un (351-190) (rue).

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le troisième que la Ville est tenue de publier.

Le greffier de la Ville
LÉON LABERGE
Hôtel de Ville,
Montréal, le 31 octobre 1991

avis public

Gouvernement du Québec

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Audience publique sur le projet de réaménagement de la Route 148 à Aylmer (2e partie).

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement invite les personnes, groupes et organismes intéressés à faire connaître leur opinion sur le projet de réaménagement de la Route 148 à Aylmer et en se présentant aux séances d'audience publique. La Commission d'enquête et d'audience publique entreprendra alors la deuxième partie de l'audience consacrée à ce projet.

Présentation des mémoires
Lors de ces séances, les commissaires entendront toutes les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui auront signalé à la Commission leur désir de faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet. Les séances de la Commission sont publiques.

Les mémoires devront être transmis à M. Alain Pépín, directeur général et secrétaire du BAPE, au plus tard, le 7 novembre 1991, au 12, rue Sainte-Anne, 1er étage, Québec (Québec) G1R 3X2.

À la suite de l'audience, les commissaires remettront au ministre de l'Environnement un rapport qui rendra compte de leurs constatations et de l'analyse qu'ils auront faite du dossier. Ce rapport servira à éclairer la décision du Conseil des ministres qui pourra refuser le projet, l'accepter intégralement ou imposer certaines conditions à sa réalisation.

Lieu, date et horaire de l'audience (2e partie)
Église Saint-Mark's
160, rue Principale
Aylmer (Québec)

Les séances auront lieu à compter du 12 novembre 1991 à 19 h 30.

L'information disponible
Tous les documents déposés lors de la première partie de l'audience (tenue du 15 au 17 octobre 1991) ainsi que la transcription de l'enregistrement de cette première partie sont disponibles, pour consultation, aux endroits suivants: Bibliothèque municipale de Aylmer, au 120, rue Principale et dans les locaux permanents du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à Québec et à Montréal. Le dossier restera disponible jusqu'à la fin du mandat de la Commission, soit le 23 janvier 1992. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, on peut s'adresser à M. Pierre Auger, en composant le (514) 873-7790 ou sans frais, le 1 800 463-4732.

Le directeur général et secrétaire,
ALAIN PÉPIN

Québec

avis public

Gouvernement du Québec

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Audience publique sur le projet de réaménagement de cinq sections de la route 155 entre Grandes-Piles et La Tuque. (1re partie).

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement donne avis que l'audience publique sur le projet de réaménagement de cinq sections de la route 155 entre Grandes-Piles et La Tuque aura lieu à Saint-Roch-de-Mékinac à compter du 12 novembre 1991.

Toutes les séances d'information, qui constituent la première partie de l'audience, sont publiques.

Une audience en deux étapes
L'audience se déroulera en deux temps: la première partie — réservée à l'information — permettra au promoteur d'exposer son projet et de répondre aux questions du public et de la Commission. La deuxième partie — consacrée à l'audition des mémoires et des opinions — aura lieu au moins 21 jours après la fin de la première partie. Les dates et les lieux seront communiqués ultérieurement.

La première étape fournit aux participants l'occasion de parfaire leur connaissance du projet et des divers points traités dans l'étude d'impact environnemental et, par conséquent, de mieux préparer leur intervention pour la deuxième partie.

À la suite de l'audience, les commissaires remettront au ministre de l'Environnement un rapport qui rendra compte de leurs constatations et de l'analyse qu'ils auront faite du dossier. Ce rapport servira à éclairer la décision du Conseil des ministres qui pourra refuser le projet, l'accepter intégralement ou imposer certaines conditions à sa réalisation.

Lieu, date et horaire de l'audience (1re partie)
salle Anna-Nobert
1455, boulevard Ducharme
Saint-Roch-de-Mékinac

Les séances auront lieu à compter de mardi, le 12 novembre 1991 à 19 h 30.

L'information disponible
Conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact qui peut être consultée aux endroits suivants: Bureau municipal de Saint-Roch-de-Mékinac au 1210, boul. Ducharme; Municipalité de Boucher au 610, rue Principale à Saint-Joseph-de-Mékinac; Bureau municipal de Grandes-Piles au 620, 5e Avenue; Bibliothèque de La Tuque au 575, rue Saint-Eugène et dans les locaux permanents du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à Québec et à Montréal. Le dossier restera disponible jusqu'à la fin du mandat de la Commission, soit le 4 mars 1992. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, on peut s'adresser à Mme Sylvie Desjardins, en composant le (514) 873-7790 ou sans frais, le 1 800 463-4732.

Le directeur général et secrétaire,
ALAIN PÉPIN

Québec

AVIS PUBLICS

HEURE DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservation avant midi (12h) le vendredi.

Publications du mardi:
Réservation avant 16h00 le vendredi.

Pierrette Rousseau,
tél.: 286-1200

Demande de continuation Demande de fusion

LA MÉTROPOLITAINE GÉNÉRALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR

La Métropolitaine Générale, Compagnie d'Assurance (la «Métropolitaine»), compagnie constituée par une loi d'intérêt privé du Parlement du Canada (chapitre 51, 4-5 Elizabeth II, Statuts du Canada, 1956) et régie par les dispositions de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques (S.R. chapitre 1-15), ayant son siège social à Montréal, province de Québec, a adopté, lors d'une assemblée générale spéciale de ses actionnaires tenue à Montréal le 5 novembre 1991 un règlement de continuation ayant pour objet de continuer son existence en une compagnie d'assurance régie par la Loi sur les assurances de la province de Québec (L.R.Q., c. A-32) («La Loi sur les assurances»).

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mt, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

CENTRE-VILLE

Grande Victorienne (1885), 900 rue Sherbrooke Est coin St-André (métro Sherbrooke) Cote 8 1/2 - Logement 4 1/2 - Coteage (antique) 4 1/2 - Entièrement rénovés - 3 stationsnements - Jardin/Patio - Zoné semi-commercial.

645 000\$

(514) 871-9860 (514) 598-9238

101 Propriétés à vendre

A REPENTIGNY: bungalow 27 X 44, bord de l'eau, tout en briques, 4 c.c. / s/lavage, 2 s/bains, s/sol fini, foyer, thermopompe, garage 22 X 30, 2 p. élect. terrain 19600 pi.ca., 581-2328

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ORFORD/BROMONT entièrement équipé, chauffé, 2 ch. foyer, hiver, 700 \$ par mois. 1-539-0953

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

RAWDON VILLAGE. Maison 2 logements, style ancien, rénovation, zoné commercial, rev. 825 \$/m. Bon invest. pour 62 000 \$ Imm. Roseline Breault, Rawdon, 1-834-2501, 1-834-6343. Nous avons un choix de belles propriétés.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

RIMOUSKI, cottage 1987, 28 X 28 pi. 3 c.c., abri d'auto, terrasse, piscine h/t, vue sur le fleuve. 106 000 \$ 276-6301. 684-5987 ou 685-3630

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

SHERBROOKE Dynastie Phase II. Superbe condo, 4½, cause démantèlement, r.-de-ch. avec accès au parking, foyer, complètement décoré, possibilité meublé.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ST-DOLPHINE D'HOWARD. Lac St-Joseph, 4 chambres, 2 s/bains, meublé, foyer pierre avec terrain bord de lac, 747-4199, 819-327-3549

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

C.D.N., 4X3½, 9X4½, garage 5 voitures, chauffage central au gaz naturel, décoration et aménagement paysager inclus. Liquidation au prix coûtant pour modèle 91, garantie de l'APCHQ 462-1040.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

CHERRIER Triplex à vendre (ou par échange), rénové, près Parc Lafontaine et métro Sherbrooke. 737-1182

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

DIVORCE, initiale l'Assomption. Bung. 90 taxes basses, 29 900\$ 582-2437

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

MASCOUCHE: Meilleure offre au-dessus de 84 000 \$ Bung. 1970, 4 c.c., s/sol fini, gar. pisc. 474-1232, 474-6174

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

N.D.G. Oxford près Monkland. Semi-détaché, 4 c.c., foyer, b./fournil, sauna, 269 000 \$ 467-5014, 737-0550.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMONT EN HAUT, maison d'époque rénovée. Me Dagenais. 381-3242, 484-1737

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMONT 476 Bloomfield, haut duplex victorien, 2 c.c., garage, 293 000\$ 270-0547.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

POINTE-CLAIRE Magnifique cottage, spacieux, 1986, construit par Ma Baie, 4 chambres, près tous services, beaucoup d'extras, luxueux. 249 000 \$ 426-5953.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ST-LAMBERT Cottage, 3 ch., 2 toyers, is de famille, grand jardin closuré. Prés métro, parc, 269 000\$, 672-0418. Pas d'agent.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ST-LAURENT 2 X 4½, chauffé électrique, s/sol fini, minutes de marche du métro Côte-Vertu. Privé. 278-6154, 427-6733. Visu.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ST-LAZARE - PRIX RÉDUIT Luxueux cottage, 3 c.c., équipé, 214 000 \$. Constr. 458-4853.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

STE-JULIE. Domaine des Hauts-Bois, Islaye Nouvelle-Angleterre, 3 c.c., cottage, foyer, garage, piscine creusée, 8000 pi.ca. Les immeubles 5V (1990) inc., 491-5238, 670-9634.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

STE-ROSE. Vue sur rivière, bungalow tout briques, garage double, terrain 124000 pi.ca., piscine creusée, clôture, patio, arbres, cadres, 2 foyers, s/sol fini, 3 s/bains, 3+2 chambres, aspirateur central, appareils encastrés, quartier paisible. 225 000 \$ 622-4341.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

DOMAINE À VENDRE DANS LES APPALACHES — Terre de 100 acres (culture, plantation et bois) — Garage (36 x 78) — Luxueuse résidence moderne 3 chambres, 2 salles de bains, 1 salle de SPA avec douche, patio, piscine, veranda, garage double chauffé, etc. — Vue panoramique. **PRIX: 179 000 \$** SITE: 134 RANG 7, ARTHABASKA **JOUR: (819) 758-8727** SOIR: (819) 357-7291

122 Condos à vendre

STONEHAM CONDOS MEUBLÉS 2 OU 3 CHAMBRES prix à partir de 95,000\$

- Financement sur place
- Placement assuré
- Proximité des pentes
- Possibilité location-achat

RENDEZ-VOUS ET RÉSERVATIONS

(418) 848-5555

141 Maisons de campagne à vendre

ACTONVILLE, maison de campagne 1987, 11 pces + s/sol, terrain 350x250, 154 000 \$ 819-858-2959

141 Maisons de campagne à vendre

ANCIENNE rénovée, 2 ar. pents, grange, piscine, près de 25, 79 900 \$ 1-839-7335.

122 Condos à vendre

CENTRE-VILLE Votre meilleure affaire

Studios et 3½ 51 900 \$ et +

Comptant minime

À compter de 397 \$/mois (capital + intérêts)

ADMISSIBLE À TOUTES LES SUBVENTIONS

(514) 522-5563

145 Terres, fermes à vendre

ST-COLOMBAN MIRABEL LAC PRIVÉ

7 000 000 pi.ca., à 0.05\$/le pi.ca. Conditions à discuter. Lundi au vendredi de 9h à 17h.

435-1414

145 Terres, fermes à vendre

AMANTS DE LA NATURE & CHASSEURS Terre 100 acres, boisée, situé au bout d'un cul de sac, près Mont Mégantic et Gouffard, zone blanc, 2 chalets et ruissseau. App. près 6h: (819)842-4452.

145 Terres, fermes à vendre

FERME MAURICE, céréales, pompes de terre, 320 acres, tout équipé, maison toute rénovée, prix réduit. 418-322-5505, 18h.

145 Terres, fermes à vendre

KNOWLTON 22 acres, 2 étages, balcon, piscine, prop. 4 c.c., s/sol, s/manger, très bien paysager. 899-1436

145 Terres, fermes à vendre

ST-MATHIAS, 26 ARP. écurie 54X34 neuve, prêt à concl. selon vos plans. Gilbert Imm. Diplo-mate CTR. 646-3622. 277-8787 — 663-3674

149 Terrains à vendre

BORD DU FLEUVE St-Genève, près Berthier, 35,000 + 56,000 p.c., 1.15\$/p.c. - 1-514-836-2576

149 Terrains à vendre

LAVAL 80 000 pi.ca., zonage multifamilial, 340 pieds de rue projetée. 3.50 \$/pi.ca. 622-0847.

149 Terrains à vendre

MORIN HEIGHTS Lots de 1 acre et plus. Ensoleillés, vue magnifique, ruissseau. Prix 0.25\$ à 0.45\$/le pi.ca. Jour 1-226-5502, soir 1-226-7558.

149 Terrains à vendre

MT ST-HILAIRE/La Montagne. Beau terrain bien situé, 15,000 p.c. tous les services, nég. 1-763-0253

149 Terrains à vendre

RÉGION DE BERTHIERVILLE 2 000 000 pi.ca. de terrain zoné blanc soit construction résidentielle, terrain de camping, villégiature. prix demandé: 0.05\$/pi.ca. soit 100 000 \$ (514)836-2727.

149 Terrains à vendre

STATFORD, terrain 206 acres avec camp de chasse et rivière, entre Lac Elgin et l'Aylmer. 418-443-2686

153 Transactions immobilières diverses

ATTENTION! Triplex particulier 3 X 6½, condition A1. Échangeables pour: chalet, maison mobile, auto, bateau, etc. 527-3552, 386-8840.

160 App. et log. à louer

OUTREMONT Superbe duplex à louer, pour diplomate ou exécutif. Garage double et stat. ext. pour plusieurs autos. Prés Stanislas, Brébeuf et Universités. Terrain superbe. Bas 7½ + s. s. 3 s./s. 2200 \$ (2700 \$ meublé). HAUT: 7½, 2 s./s. 1650 \$ 276-6220 — 270-6676.

160 App. et log. à louer

OUTREMONT, haut duplex, grand 5½, terrasse sur le toit, 2 stationnements, 1 000 \$/mois. 1er mai. 277-1282 (rép.)

160 App. et log. à louer

PLATEAU Mont-Royal, Fabre et Guilford, 5½, 3e, peinture et planchers refaits en juillet, disponible décembre ou janvier, 550 \$ 525-7397.

160 App. et log. à louer

PLATEAU MT-ROYAL: 4½, chauff. élec. 3e étage. 425 \$ 524-3406

160 App. et log. à louer

PLATEAU 3½, chauffé, haut triplex, ensoleillé, tranquille, SVP références. 400 \$. 1er déc. 525-4674, 525-1485.

160 App. et log. à louer

PLATEAU, Fabre et Laurier, 6 pces, 2e, moderne, CALME, 600\$, 598-5667

160 App. et log. à louer

PRÈS MÉTRO FRONTENAC 4½, 2e étage, grand patio, propre, tranquille, 440 \$ 597-2936.

160 App. et log. à louer

ROSEMONT, très grand 5½, semi-loft neuf, entrées lav./séc., entrée 1/vaiselle, porte patio, tapis mur à mur, libre immédiatement, 495\$, 727-5202, 663-2344.

160 App. et log. à louer

ST-DENIS, superbe 4½, près métro J-Talon, 5 appareils, 525\$, 389-2125.

160 App. et log. à louer

VAN HORNE, 4½ impeccable, près U de M, poêle/frigo, 525\$, 389-2090.

160 App. et log. à louer

VAN HORNE: Condo 4½, près U de M, stat., non-chauffé, non-éclairé, services à prox. 727-2047

167 À louer hors frontières

NAPLES-FLORIDE GOLF DU MEXIQUE SUPERBE CONDO NEUF

3 chambres à coucher, 2 s/bains, grande veranda, 1 786 pi.ca., tennis, piscine, spa, plage.

Libre le 4 janvier 1992 pour la saison ou au mois.

JEAN-MARC CHAPUT (514) 343-3824

167 À louer hors frontières

A MYRTLE BEACH Condo, plage privée. Villégiature renommée, spécial hiver: 466-8800.

168 A vendre hors frontières

LA CÔTE D'AZUR EN MULTIPROPRIÉTÉ 1 SEMAINE À VIE VOUS EST OFFERTE à partir de 85\$*

POSSIBILITÉ D'ÉCHANGE DANS 50 PAYS DU MONDE 1 000 RÉSIDENCES DE LUXE SELON VOTRE CHOIX

Formule qui vous permet d'économiser à vie, vos loyers vacances

168 A vendre hors frontières

VOYAGES VA/GO TRAVEL Pour plus d'informations appelez ELVIRA OU DOROTHY AU (514) 735-4526

168 A vendre hors frontières

SANS FRAIS: 1-800-361-9830 * par mois sur 5 ans, taxes et frais inclus, valeur globale net 3,600\$ hors frais

168 A vendre hors frontières

Fort Lauderdale Las Olas 3/4 de mi. 8 town houses avec 8 b. murs, piscine, meublés, 1/2 c.c. Information vidéo disponible, prix 890 000 \$ U.S.

168 A vendre hors frontières

BAR-SPECTACLES de réputation internationale. Entre 9h et 17h. Gilles ou Christian 321-8583.

168 A vendre hors frontières

VIAU/ROUEN Bâtisse 7 000 pi.ca., terrain 22 000 pi.ca. Yves 725-9828.

168 A vendre hors frontières

270 Terrains commerciaux Secteur Lorraine, comm. C2, idéal pour banque, services financiers, 120 000 pi.ca. 433-2936.

251 Bureaux à louer

ALICANTE, ESPAGNE Villa individuelle, 2 chambres à coucher, cuisine agencée. prix 65 000 \$ canadiens. 1(819)877-2842.

251 Bureaux à louer

CÔTE D'AZUR: Hyères Port, sur la mer, climat exceptionnel. Studio avec cuisine, balcon, terrasse, 4 personnes. ClubHotel International. Échanges différents pays. Prix: 25 700 \$. 15 déc. au 1er avril. Possibilités par périodes. 481-7589 avant 21h. (819)843-9257

251 Bureaux à louer

FORT LAUDERDALE Maison à louer ou à vendre. Bord canal, beau quartier tranquille. 10 min. aéroport. 1-563-4351.

251 Bureaux à louer

A L'ACADIE-SAUVÉ Idéal professionnel, chauffé, 175 \$ 956-7852

251 Bureaux à louer

AVENUE DU PARC 5660, 3 000 pi.ca. approximatif, 10 \$/pi.ca. et Christophe-Colomb 5786, 6 000 pi.ca. à 8 \$/pi.ca. 273-6665.

251 Bureaux à louer

BOUL. ST-LAURENT/MT-ROYAL Bureaux rénovés, clé en main, 600 à 2500 pi.ca. 495-4662.

251 Bureaux à louer

PROFESSIONNEL équipé du Vieux-Mt à partager approprié pour avocat ou notaire, serv. fournis. Peut être disp. à la journée ou demi-journée. 953-1421.

251 Bureaux à louer

CENTRE-VILLE PRÈS MÉTRO P.C.A. 3 ÉTAGES (9 000 PI.CA.) Beaux bureaux privés, peuvent être subdivisés, air climatisé, ascenseur, etc. 1ère année à 8 \$/pi.ca. 875-5444 — 522-4595

251 Bureaux à louer

CLINIQUE MÉDICALE BOWEN à SHERBROOKE

3 bureaux et salles d'examen, chauffés, éclairés, air climatisé, stationnement inclus, près centre hospitalier Hôtel-Dieu, libre immédiatement, un mois gratuit.

819-562-1190

251 Bureaux à louer

CENTRE D'AFFAIRES BEMACON MONTREAL-NORD

Bureaux meublés à louer avec services

De 100 à 255 pi. ca., à partir de 450 \$/mois

MICHEL ESPOSTO 324-5200

251 Bureaux à louer

PLACE VILLE-MARIE 33e étage

TRES BON PRIX

Tous les services inclus

BUREAU SALLES DE CONFERENCES (8 à 20 personnes)

Marcel Tanguay (514) 397-8686

251 Bureaux à louer

R.D.P. bureau excellent pour architecte, notaire, arpenteur, etc. négociable. 648-4330, 881-0822.

251 Bureaux à louer

SOUS-LOCATION Très grand bureau, 1 135 pi.ca., luxueux, tapis mur à mur, stores vénitiens, 3 mois gratuits. Chabanel ouest. Disponible 1er novembre. Pour info, appelez entre 9h-17h 387-7316

251 Bureaux à louer

VIIEUX-MONTREAL, 425 St-Paul est. Rez-de-ch. 1 600 pi.ca. stat. 671-3661.

251 Bureaux à louer

VIIEUX-MONTREAL: 1 183 pi.ca. sur 3 étages. Lav./séch., lave-vaisselle, poêle, frigo, broyeur, 2 s/bains, foyer, terrasse. Pourrait être loué meublé. Possibilité 2ème bureau 1484 pi.ca. sur 3 étages, foyer, terrasse, 2 s/bains. Adj. et communiquant. 842-2697.

251 Bureaux à louer

VILLE ST-LAURENT, édifice pouvant loger 8 bureaux, avec espace de stationnement, libre immédiatement. 748-8831 entre 9h et 17h du lundi au vendredi. M. Charbonneau.

259 Espaces commerciaux à louer

R.D.P. local 1 830 pi.ca., prix négociable. 648-4330, 881-0822.

259 Espaces commerciaux à louer

VIIEUX-MONTREAL: R.-d.-c., 1 600 pi.ca., stat. 425, St-Paul-Est. 671-3661

263 Espaces commerciaux à vendre

P.A.T. SHERBROOKE EST Occasion, local commercial, vendue ou louer, 6 200 pi.ca., divisible, porteur libre imm. Gilles 494-2356.

263 Espaces commerciaux à vendre

BAR-SPECTACLES de réputation internationale. Entre 9h et 17h. Gilles ou Christian 321-8583.

263 Espaces commerciaux à vendre

VIIEUX-MONTREAL: R.-d.-c., 1 600 pi.ca., stat. 425, St-Paul-Est. 671-3661

263 Espaces commerciaux à vendre

MOBILIER DE BUREAU: Neuf, usagé et rélat. **LM SUPERMARCHÉ DU MOBILIER DE BUREAU** 1380 Des Cascades Est, St-Hyacinthe (514)773-5102, (514)874-9219 (Mt)

371 Ordinateurs

LIQUIDATION IMPORTANTE Prix exceptionnels, exemples: Moniteur VGA 640X480 249\$ Moniteur Super VGA

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La grande misère des langues secondes au Québec

Une réplique à Lucienne Robillard

Joël Richard

Coordonnateur du Comité provincial sur l'enseignement du français langue seconde

EN 1991, au Québec, assurer la maîtrise de la langue maternelle (ou d'enseignement) semble plus que jamais une nécessité. Dans le monde où nous vivons, la connaissance d'autres langues apparaît tout aussi logique, nécessaire, de bon sens, n'est-ce pas ?

Et pourtant, la situation de l'enseignement des langues secondes et étrangères au Québec est déplorable, inquiétante.

Dans les faits, de moins en moins d'étudiants font l'apprentissage du français langue seconde, de l'anglais langue seconde et des langues étrangères au niveau collégial et universitaire.

Comment expliquer cet état de fait ?

Manque d'information et indifférence du grand public ? Contexte politique difficile ? Myopie intellectuelle, incohérence du discours, mauvaise volonté de certains responsables toujours prêts à « faire dans le court terme » ?

C'est pourquoi il nous paraît important d'attirer l'attention des lecteurs du DEVOIR sur les déclarations de Mme Lucienne Robillard, ministre de l'Enseignement supérieur et de la science, dans le cadre de l'émission « Montréal, ce soir », diffusée le vendredi 27 septembre 1991.

Pour plus de clarté, nous citerons d'abord les propos de la ministre, avant nos commentaires.

1— « Quand on suit un programme de sciences humaines au collégial, notre objectif premier, c'est de sortir très fort et très compétent dans le domaine des sciences humaines. La langue ou la maîtrise de la langue arrivent en complément. Je vous dis : elle doit déjà être là quand l'étudiant arrive au collégial. »

L'idée n'est pas nouvelle : LE DEVOIR, sous la plume de J.-P. Proulx, s'est déjà fait l'écho de cette volonté du ministre et des responsables de la DGEC, de croire ou de feindre de croire que les étudiants qui sortent du secondaire V, tant francophones qu'anglophones, seraient soi-disant « bilingues ».

Nous savons qu'il n'en est rien. Certains étudiants (mais combien ?) « se débrouillent ». La majorité « jargonne », au mieux, parfois plutôt mal et parfois pas du tout lorsqu'il s'agit d'étudiants pour lesquels le français est souvent la troisième langue, ou qui sont arrivés récemment au Québec. On ne saurait alors en aucun cas parler de bilingues « fonctionnels ». Or, dans ce domaine, l'« à peu près » ne suffit plus et les employeurs savent le dire.

Le cas des étudiants en formation professionnelle (40 % de la population des cégeps environ) est particulièrement affligeant. Au terme de trois années de spécialisation au cégep, ceux-ci vont devoir se trouver une place sur le marché du travail,

sans avoir jamais vérifié (pour la majorité d'entre eux) leur compétence en français langue seconde pour les anglophones, en anglais langue seconde pour les francophones.

Nous nous réjouissons des efforts qui sont faits en ce moment par le ministre et les responsables de la DGEC, qui visent à garantir à la sortie du cégep francophone, une véritable maîtrise de la langue maternelle (cours de rattrapage, centres d'aide, test de compétence à la fin du cégep, etc.). C'est admettre évidemment que cette maîtrise était loin d'être acquise par trop de finissants de cégeps ces dernières années. Les universités l'ont bien fait savoir.



Lucienne Robillard

Alors pourquoi vouloir croire et faire croire que cette « maîtrise » est et « doit être déjà là » quand l'étudiant arrive au collégial, lorsqu'il s'agit en plus d'une langue seconde ?

2— La langue seconde « n'est sûrement pas l'objectif central du programme de sciences humaines ».

Entièrement d'accord : c'est l'évidence. Nous n'avons jamais pré-tendu cela. La réforme du programme de sciences humaines était souhaitée, attendue, annoncée et préparée depuis longtemps. Nous avons même collaboré de bonne foi à l'élaboration de ce projet.

C'est pourquoi nous soulignons que, jusqu'à l'an dernier, les étudiants inscrits en sciences humaines (12 cours de concentration) avaient en théorie (et en pratique dans le secteur anglophone) la possibilité de choisir le français langue seconde, comme l'une de trois ou quatre disciplines. Désormais, dans le nouveau programme (18 cours de concentration), ils ne l'ont plus.

Pourtant, nombre d'entre eux faisaient précisément ce choix. Avaient-ils tort ces étudiants qui envisageaient pour l'avenir, des carrières en droit, en travail social, en économie, en gestion hôtelière, en commerce, en relations publiques ?

3— « Ce qu'on veut, c'est que l'étu-

diant ait des connaissances de base, des connaissances fondamentales dans le domaine des sciences humaines, et si, en plus, il y a un problème au niveau de la langue, il peut suivre des cours complémentaires. »

L'anglais avait déjà statut de cours complémentaire depuis longtemps dans le secteur francophone, avec les résultats que l'on sait : un étudiant sur huit environ fait l'effort de vérifier ses connaissances en anglais langue seconde.

Désormais, le français langue seconde n'est plus, à son tour, qu'un cours complémentaire (en sciences humaines, un seul cours, optionnel, se maintenant en concentration, à un niveau avancé : combien d'étudiants auront la compétence suffisante pour s'y intéresser ?). Le français se retrouve en concurrence avec des dizaines d'autres choix.

Autant dire qu'à désormais statut de cours accessoire, qu'on peut lui préférer des cours de « canoë-kayak » ou de « chimie du vin » comme le faisait remarquer la journaliste Catherine Kovacs à « Montréal, ce soir ».

Le ministre peut-il l'ignorer ?

4— « Je suis tout à fait d'accord pour qu'il y ait des cours de langues secondes chez nos jeunes, autant les francophones que les anglophones... »

La ministre sait bien en effet que tous les jeunes ont absolument besoin de maîtriser non seulement « leur » langue d'éducation (qui n'est pas nécessairement, rappelons-le, la langue maternelle pour nombre de nos étudiants) mais aussi une langue seconde : le français pour les anglophones, afin qu'ils puissent trouver leur place sur le marché du travail et s'intégrer dans la société québécoise, l'anglais pour les francophones afin que, par eux, le Québec puisse trouver sa place dans le marché nord-américain.

On a dit et redit que les jeunes anglophones quittaient le Québec. Pour nous, il ne s'agit que d'une minorité. La majorité des étudiants anglophones aimeraient vivre au Québec, veut et va y rester. Encore faut-il l'y encourager et lui en donner les moyens.

5— « Mais je suis d'accord aussi que c'est lié avec, je dirais la conscientisation du jeune, de cet environnement maintenant mondial dans lequel il doit travailler dorénavant, il doit faire face à tout ce monde autour de lui et posséder ses deux langues. »

La ministre rappelle ici ce dont plus personne ne doute désormais : que nous vivons à l'heure du « village global », non pas seulement du point de vue des communications, mais aussi et surtout sur le plan des réalités économiques.

Elle appelle les étudiants à en prendre conscience. Elle leur demande de se préparer à faire face à cette réalité nouvelle, à travailler dans des conditions à la fois plus exigeantes et plus stimulantes aussi peut-être que dans le passé.

6— Il faut donc « posséder ses deux



Unilingues, bilingues ou polyglottes ?

langues », dit Mme Robillard, qui ajoute : « Je ne suis pas certaine que ce soit par une démarche obligatoire de cours, pas plus au collégial qu'à l'universitaire, d'ailleurs. »

Le sens de cette conclusion apparaît donc clairement : c'est réaffirmer en même temps, d'une part la nécessité de l'apprentissage en vue d'une véritable maîtrise, de la langue d'éducation et de la langue seconde, et d'autre part, dans le cas de la langue seconde, le fait que cet apprentissage « doit » être complété à la fin du secondaire et qu'il n'a plus sa place qu'exceptionnellement aux niveaux collégial et universitaire.

Tant pis pour les enfants qui ne saisissent pas, en arrivant à l'école secondaire, qu'ils ont cinq ans pour devenir « bilingues », car pour ceux d'entre eux — jeunes adultes cette fois — qui arrivent au cégep et pour lesquels la maîtrise de la langue seconde « n'est pas là », ils n'auront bientôt plus cette possibilité.

De moins en moins d'étudiants font l'apprentissage du français langue seconde, de l'anglais langue seconde et des langues étrangères aux niveaux collégial et universitaire.

Il y a là contradiction, incohérence et volonté d'ignorer sinon une lacune, tout au moins une faiblesse évidente, grave à long terme, de notre système d'éducation.

Où et quand les jeunes peuvent-ils apprendre des langues secondes et étrangères, sinon pendant la durée de leurs études : à l'école, au collégial, à l'université ?

Les décisions récentes, au-delà d'un changement de statut d'une langue seconde dans une grille de cours, posent précisément, une fois encore, le problème de l'enseignement des langues secondes et étrangères dans notre système d'éducation et ce, à tous les niveaux : primaire, secondaire, collégial et universitaire.

Partout ailleurs dans le monde, en Europe bien sûr, aux États-Unis même, l'enseignement des langues occupe une place de plus en plus importante dans les programmes.

Dans la plupart des pays européens, les enfants commencent de plus en plus souvent l'apprentissage d'une langue étrangère dès l'école primaire. On considère à juste titre que l'apprentissage d'autres langues, bien loin de gêner l'apprentissage de la langue maternelle, oblige plutôt

l'enfant à approfondir ses connaissances dans sa propre langue.

Au niveau secondaire, deux ou trois langues étrangères sont maintenant exigées dans la plupart des programmes du baccalauréat français. Cet effort continue ensuite dans les grandes écoles ou au niveau universitaire, car c'est désormais non plus une connaissance approximative mais une véritable maîtrise que les employeurs exigent.

Croyez-vous qu'on se demande encore, en 1991, si on doit apprendre ou non, et à quel niveau de formation, les langues étrangères dans des pays comme la Suède (8 millions d'habitants) ou la Suisse (un peu plus que la population du Québec) ?

Qu'en est-il de l'enseignement des langues étrangères au Québec ? Inexistantes au niveau secondaire, elles se réduisent trop souvent au niveau collégial, à quelques cours d'espagnol (et on parle de libre-échange avec le Mexique...) ou un peu d'allemand ici et là, plus rarement encore de l'italien ou du russe. Et faut-il rappeler que lorsqu'on pense en termes de compressions budgétaires au niveau universitaire, c'est trop souvent aux dépens de départements de langues comme cela a été le cas ces dernières années à l'Université de Montréal ?

Serons-nous les derniers à comprendre justement que nous vivons à l'heure du « village global », c'est-à-dire d'une internationalisation des communications, de la culture, de la vie économique, d'un marché non plus seulement « commun » mais à l'échelle de la planète ?

Serons-nous les derniers à comprendre que l'apprentissage d'autres langues est essentiel, vital, non seulement pour la formation de nos étudiants mais aussi pour l'avenir de notre société ?

Il ne s'agit pas de questions d'argent. Il s'agit de priorités : celles qu'on se donne dans le cadre d'un projet de société.

Nous attendons de ceux qui ont le pouvoir de prendre des décisions en ce qui concerne l'enseignement des langues (ministre, responsable et fonctionnaires de la DGEC, administrateurs des collèges) qu'ils corrigent les décisions récentes qui ont pour effet de restreindre l'apprentissage des langues secondes et étrangères, mais aussi qu'ils révisent d'urgence les politiques des dernières années, pour enfin promouvoir et encourager par des mesures concrètes l'apprentissage des langues au Québec, à tous les niveaux d'enseignement : primaire, secondaire, collégial et universitaire.

Il va de l'avenir de tous nos étudiants : francophones et anglophones du Québec. Il va de l'avenir du Québec.

Au secours du Zaïre

Roland Rivard

Représentant de la Table de concertation pour les droits humains au Zaïre, qui représente différentes Églises et communautés religieuses

DEPUIS LE 22 septembre, le peuple zaïrois vit des événements tragiques. À l'instigation de leurs gouvernements respectifs, les étrangers quittent massivement le Zaïre. Les missionnaires sont réticents à suivre cet exode et préfèrent rester sur place, mais ils sont très préoccupés par les souffrances de la population zaïroise et par ce qui pourrait se produire encore.

Parmi les personnes présentes à une récente rencontre, à Montréal, de missionnaires actifs au Zaïre, certaines étaient en congé au Canada et s'approprièrent à repartir dans les jours qui viennent. Elles ont été retenues à cause des événements de ces derniers jours, mais attendent avec impatience le moment de retourner au pays pour vivre solidairement ces heures difficiles.

Même si les événements ont amené quelques missionnaires à quitter le Zaïre, la majorité de ceux qui y sont actuellement ont décidé d'y rester. Ils le font en accord avec l'option, prise à Rome le 3 octobre, par des supérieurs majeurs de communautés missionnaires : ils laissaient les missionnaires discernier eux-mêmes, avec leurs communautés chrétiennes, la pertinence de rester ou de partir.

La principale préoccupation des participants à la rencontre était le sort de la population du Zaïre. Depuis plus de 20 ans, elle est systématiquement spoliée par un régime basé sur la corruption qui a gonflé sans arrêt les comptes de quelques individus dans nos banques occidentales. Elle est devenue, malgré la richesse du pays, une des populations les plus pauvres au monde. Depuis longtemps, à part quelques privilégiés, plus personne ne peut survivre avec son salaire.

Il est donc compréhensible que cette population ait suivi les soldats dans le pillage systématique des principales villes du pays, au point de détruire en quelques jours une grande partie de l'infrastructure. Les conséquences risquent d'être dramatiques ; les dernières nouvelles font état de la famine qui s'installe à Kinshasa.

On se demande cependant qui a vraiment provoqué ce pillage, car rien n'a été fait pour l'empêcher. De plus, les soldats vendent ouvertement et impunément, dans les camps militaires, les fruits de leurs razzias. Maintenant, des personnes et des institutions engagées pour la démocratisation du Zaïre sont attaquées : les bureaux du quotidien *Elima* ont été détruits ; la maison d'un opposant, pulvérisée...

Les missionnaires jugent qu'ils n'ont pas le droit de se taire et d'assister passivement aux souffrances de la population zaïroise. Ils font deux constatations :

1— Le régime encore en place au Zaïre n'a jamais apporté de vraie paix. Il se maintient par la violence et sème la terreur. Il est le premier responsable de la détérioration continue du pouvoir d'achat, donc de milliers de victimes de la faim et du manque de soins.

2— Les efforts entrepris depuis plus d'une année pour amener ce régime à se démocratiser ont échoué. Au début de 1990, plus de 6000 mémorandums ont été remis au gouvernement, provenant de toutes les forces du pays, et réclamant, pour la plupart, la démocratisation. Depuis plusieurs mois, ces forces du pays (politiques, syndicales, religieuses...) ont cherché à organiser une Conférence nationale pour refaire le pays sur des bases plus démocratiques. Le régime en place en a saboté tous les efforts. Cela est devenu évident lors de la dernière réunion de la Conférence nationale, le 20 septembre dernier, juste avant le pillage de Kinshasa par les soldats les 22 et 23 septembre.

C'est pourquoi les missionnaires participants à la rencontre montréalaise du 29 octobre demandent au gouvernement canadien et à tous les groupes intéressés au Zaïre de continuer à exercer toutes les pressions possibles pour forcer le régime à faire place à la démocratie. Ils ont manifesté leur accord avec les décisions suivantes du gouvernement canadien : de refuser Kinshasa comme lieu du prochain sommet de la francophonie ; de lier l'aide au développement au respect des droits de la personne ; de suspendre l'aide bilatérale au Zaïre, comme il a été annoncé le 28 octobre.

Mais il faut encore chercher à empêcher par tous les moyens qu'une guerre civile n'éclate, guerre qui ne pourrait que dégénérer en guerre tribale et faire le jeu d'un régime dictatorial.

Il est temps que les gouvernements occidentaux interviennent dans l'intérêt de toute la population zaïroise et non de leurs intérêts financiers immédiats.

Les dérobades culturelles du gouvernement québécois

Pierre MacDuff

Directeur général du Théâtre de la Marmaille

AU COURS des dernières semaines, les médias ont fait grand cas de la position d'artistes ou d'organismes artistiques relativement à l'éventuel rapatriement au Québec de tous les pouvoirs dans le domaine culturel.

Pour importante qu'elle soit, cette question, qui a occupé l'avant-scène de la discussion sur la politique culturelle québécoise, occulte plusieurs autres aspects, tout aussi déterminants pour l'avenir des arts au Québec, que comporte le document du Groupe-conseil présidé par M. Roland Arpin, actuellement soumis à l'étude d'une commission parlementaire.

La résistance des milieux artistiques au document Arpin repose moins sur la croyance que le modèle anglo-saxon ayant prévalu à la création et au fonctionnement du Conseil des Arts du Canada soit supérieur à l'intervention plus directe de l'État, telle que celle-ci s'exerce de la part d'instances ministérielles dont celles responsables, au Québec, de la culture : le ministère des Affaires culturelles.

Rappelons ici que, pendant plu-

sieurs années, les compagnies de danse québécoises se retrouvaient systématiquement en disgrâce au regard des agents du Conseil des Arts du Canada chargés d'évaluer leur demande d'aide financière, et ce, sans qu'aucune intervention politique ne puisse exercer une contrepartie dans ce cas pourtant patent d'iniquité.

Par ailleurs, on ne saurait réduire les discussions autour des travaux parlementaires actuellement en cours au simple règlement de comptes entre les artistes d'une part et les membres de la fonction publique qui traitent leurs dossiers d'autre part. Tous les secteurs culturels peuvent, en effet, témoigner du dévouement de certains fonctionnaires du ministère des Affaires culturelles qui, à des degrés divers, sont responsables du cheminement de leurs dossiers. À cet égard, Ottawa n'a pas, quoique d'aucuns en disent, le monopole de la compétence professionnelle.

L'inquiétude des artistes québécois est proportionnelle à l'ampleur des dérobades du gouvernement du Québec à l'endroit de ses propres engagements envers le soutien des arts. Cette inquiétude des milieux artistiques traduit, de fait, l'importance qu'ils reconnaissent au débat qui entoure la mutation proposée du rôle traditionnel du ministère des Af-

aires culturelles et se fonde sur le texte même du rapport du Groupe-conseil.

Si l'on peut souscrire aux grands énoncés de principe qui, théoriquement, auraient dû guider la rédaction des recommandations, force est de constater que peu de choses dans celles-ci permettent de faire en sorte que les arts jouent au Québec le rôle de premier plan qui devrait être le leur dans une société prétendument distincte. Au contraire.

La part du budget du ministère consacrée au soutien des artistes a régressé de 1986 à 1991, passant de 35 % à 25 % du budget total.

Le message du rapport Arpin est clair : le gouvernement du Québec fait largement sa part, c'est maintenant à d'autres de jouer. Le rapport Arpin donne à croire que, sur le terrain du réel, le Québec souffrirait d'une certaine saturation en termes culturels, qu'il y aurait trop d'organismes subventionnés, que l'heure

est venue de procéder à des mesures de contraction et que, dorénavant, « tout accroissement important du financement de la culture devra engager largement les municipalités », et l'entreprise privée...

De plus, tout porte à croire que si le ministre souhaite obtenir davantage de ressources financières, c'est pour accroître ses créneaux d'intervention envers de nouvelles clientèles dont, prioritairement, les « industries culturelles » ainsi qu'à l'endroit d'autres ministères — ce qui implique un alourdissement de la structure du ministère — plutôt que de procéder au soutien adéquat réclamé depuis plusieurs années par les milieux artistiques, promis par le premier ministre depuis 1986, et dont l'accomplissement est sans cesse différé.

Les artistes québécois ne faiblit pas et leurs appréhensions sont fondées. De fait, il est symptomatique de constater qu'en dépit d'une augmentation annuelle moyenne de 13,4 % depuis 1986, non seulement la part du budget du ministère consacrée au soutien direct des artistes et des organismes de création n'a pas augmenté mais, au contraire, qu'elle a régressé, passant de 35 % du budget total du MAC (en 1986) à 25 % (en 1991), la majeure partie de l'augmen-

tation des crédits du ministère ayant servi à consolider son propre fonctionnement, de même que les sociétés d'État et les grandes institutions muséales.

Pour importantes que soient celles-ci, si une société estime nécessaire de créer de telles institutions aux fins de conserver les œuvres de ses créateurs émérites, peut-être devrait-elle s'assurer, en contrepartie et à l'autre bout de la chaîne, que ces derniers ainsi que ceux et celles qui opèrent dans d'autres secteurs des arts ont les moyens de produire et d'au moins survivre...

La tenue de la présente commission de la culture est à saluer comme un événement important. Ne doivent pas être endossées aveuglément pour autant ni les recommandations ni la vision du rapport de Groupe-conseil où sont confondues des notions aussi différentes, voire antagonistes, qu'« art », et « culture », et où les « industries culturelles » occupent un espace disproportionné. C'est justement à cause de l'importance du débat qui s'amorce que les enjeux fondamentaux pour la société québécoise dans son accès à une vie culturelle diversifiée, progressiste et riche de créations, ne doivent pas être perdus de vue. Et c'est précisément ce à quoi s'exerce la vigilance des artistes.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'Information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morier, Laurent Soumis, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'Information culturelle : Pierre Beaulieu, Paul DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque (Le Plaisir des livres), Nathalie Petrowski, Odile Tremblay à l'Information économique : Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte, à l'Information politique : José Boileau, Pierre D'Neil (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditeur à Québec), Jocelyne Richer (information générale et parlementaire à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulton (politique internationale), François Brousseau, éditeur en chef (politique internationale) et responsable de la page « Idées et événements », aux Affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commissaires), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Marlon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Caroline Bourgeois, Francine Gir-

gras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaires). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaires à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Monique L'Heureux, Lise LaChapelle, Olivier Zuida, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Lévesque (secrétaires). LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication : Enregistrement n. 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire Limitée, 211, rue du St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$39.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.